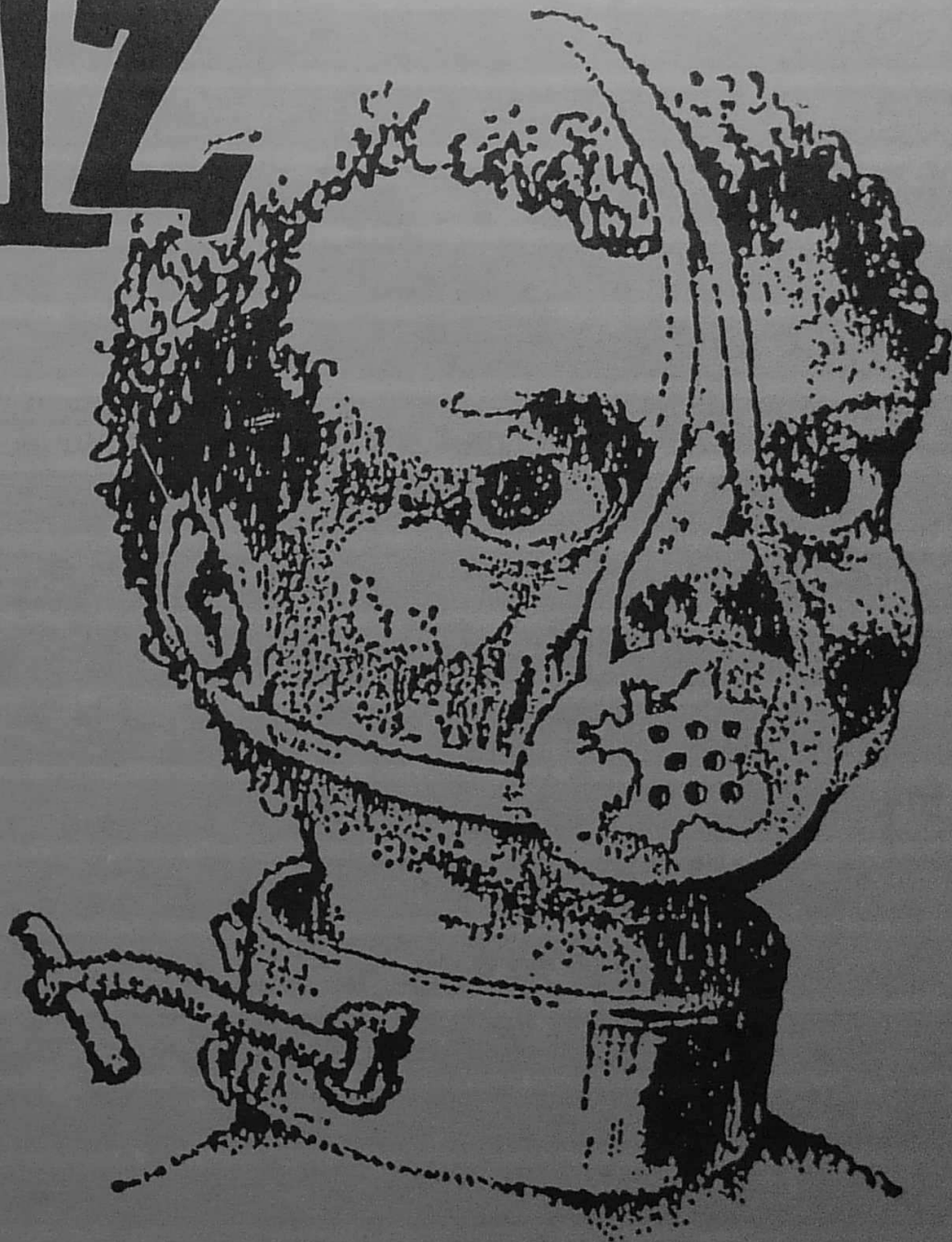


**AD
FALZ**



49
50

special antilles



(Fondateur : YANN SOHIER)

ar falz : bretagne, socialisme, laïcité

pour le respect des droits culturels

du peuple breton

Adhérez au Mouvement AR FALZ !

L'adhésion au Mouvement AR FALZ nécessite, outre l'acceptation de ses statuts et de ses orientations générales :

- L'abonnement à la revue AR FALZ — 50 Francs
 - Le paiement d'une cotisation annuelle — 100 Francs
- soit 150 F. au total

SKOL DRE LIZHER "AR FALZ"

cours gratuits de breton par correspondance

Pour tous renseignements, écrire à :
Yann-Erwan PLOURIN
36, rue Maurice Genevoix
29200 BREST

PLANEDENN

revue littéraire en langue bretonne

Abonnement : 100 Fr. (soutien :
150 Fr. et plus)
6, rue Mir/rue Longue
29210 MONTRouLES/MORLAIX



Les circulaires ministérielles recommandent l'étude des « civilisations régionales ». La revue SKOL VREIZH est l'outil des enseignants pour l'étude de la civilisation bretonne. Rédigée en français, la revue est destinée aux instituteurs et, dans le secondaire, aux professeurs de Lettres, Histoire-Géographie, Sciences naturelles, Musique et Dessin. La revue publie aussi des articles en breton pour les enseignants de cette langue.

SKOL VREIZH, 6, rue Longue, 29210 MORLAIX
C.C.P. : 2248.25 X Rennes

Couverture : dessin de CHENEZ, d'après une gravure du XVIIIe siècle.

Directeur de la publication : P. HERVE

Imprimerie Méridienne, 29234 PLOUIGNEAU

N° CPPAP : 56610. Dépôt légal 1er et 2e trimestres 1985.

NUMERO DOUBLE 49-50 Nouvelle série CE NUMERO : 30 Francs

LES ARTICLES PUBLIES
DANS "AR FALZ" S'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE
LEURS AUTEURS.

EDITO

Il y a quelques mois, au cours d'une interview, Françoise GASPARD, ancien Maire de DREUX, rappelait que, dans l'immédiat après-guerre, les Maghrébins de l'époque n'étaient autres que des travailleurs bretons qui tuaient le poulet sur le pas de leur porte comme aujourd'hui l'Arabe égorge son mouton pour l'Aït el Kébir.

A la suite d'une campagne haineuse et raciste, elle sera battue aux élections municipales par la droite et en particulier le Front National, pour avoir courageusement défendu le droit à la différence.

AR FALZ, dans une tradition bretonne de gauche, ne peut que soutenir la campagne "Touche pas à mon pote"

Pote -pour ceux qui l'ignorent- vient du paotr, bien de chez nous.

Les réactions racistes, xénophobes, qui se développent en période de crise, trouvent naturellement leurs racines dans la volonté de pouvoirs d'affirmer la suprématie d'une culture sur une autre.

Une campagne antiraciste ne doit-elle pas permettre à tout un chacun d'affirmer sa personnalité culturelle dans le respect et la compréhension de celle des autres ?

On est bien loin des propos de Jean-Pierre Chevènement qui sombre dans la démagogie, l'électoratisme, pire, la bonne conscience républicaine, en nous ramenant aux plus sombres heures de la IIIe République, à la France unitaire, jacobine, éternelle,....

AR FALZ

Faut-il parler de désespérance ?

Oui, si l'on veut encore croire à l'adoption d'une Proposition de Loi sur les langues et cultures minoritaires de France.

Mais, ne doit-on pas plutôt trouver des raisons d'espérer dans des actions ponctuelles, locales comme celles des élus bretonnants -dont vous pourrez lire la Charte dans le présent numéro- qui peuvent, peut-être, faire évoluer les mentalités de leurs électeurs dont ils sont proches ?

Action modeste sans doute, mais les révolutions ne se décrètent pas.

Signe des temps.

Nous ne sommes pas les seuls à devoir réviser notre discours, notre stratégie.

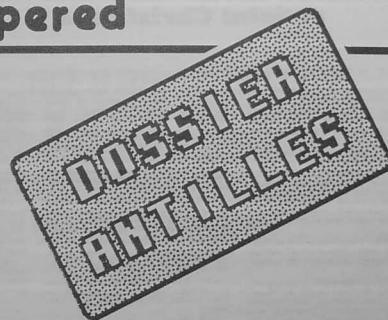
Patrig HERVE
Yann-Reun AR C'HEW



N'oubliez pas l'Assemblée
Générale d'AR FALZ
Le Samedi 31 Aout 1985
à 14 h à la Salle de l'École
du Bourg de Laz

AR FALZ

boued spered



C'est en 1685, que Louis XIV publie un édit, connu sous le nom de Code Noir et destiné à réglementer les rapports maîtres et esclaves à la Martinique, Guadeloupe et Saint-Christophe. Cet édit officialisait la traite des Noirs, pratiquée par les Anglais, Hollandais et Espagnols avant les Français. La justification économique était le besoin de main-d'oeuvre pour ces colonies où l'on avait massacré les populations caraïbes autochtones, la justification "civilisatrice", la prétention d'éviter la mort aux prisonniers des guerres tribales africaines. Ce marché humain assurera le développement du port de Nantes, assuré du monopole du trafic avec les Indes, de l'Ouest en général, les coloniaux venant principalement de la Normandie, de l'Anjou, de la Bretagne, qui fournissait la majeure partie des marins embarqués sur les vaisseaux négriers.

En 1984, une association "Nantes 85 - Du Code Noir à l'abolition de l'esclavage" se crée avec l'appui de l'U.N.E.S.C.O., de l'Université de Nantes, des Affaires culturelles. Elle a pour but de commémorer le tricentenaire du Code Noir, en associant les trois points du marché triangulaire (Sénégal, Antilles, Nantes) par des conférences, colloques, expositions.... Cela nécessitait de grosses subventions (2,5 millions de francs).

Enfinement, la municipalité de droite de Nantes se retire, préférant un jumelage avec une ville d'Afrique du Sud. AR FALZ a décidé de marquer l'anniversaire en parlant des Antillais et de leur combat.

Dans l'attitude de M. Chauty, Maire de Nantes, il y a une vision de l'Histoire que nous ne pouvons laisser passer. L'Histoire, ce n'est pas seulement un défilé du quatorze juillet de bons sentiments, ce n'est pas seulement "Taisez-vous, les oreilles ennemies écoutent".

Taire l'esclavage, c'est taire le traité de 1532, le camp de CONLIE, la collaboration de certains autonomistes avec les nazis, les tortures en Algérie, et ce ne sont pas les crimes des déportés communards sur le peuple kanak qui nous empêchent aujourd'hui de soutenir le mouvement de libération de la Nouvelle-Calédonie.

APERÇUS DU CODE NOIR DE 1685

édit de Louis XIV

applicable à la Martinique, la Guadeloupe, et Saint Christophe

ARTICLE PREMIER. — Religion : Tous les Juifs qui ont établi résidence dans nos îles en seront chassés, « comme ennemis déclarés du nom Chrétien ».

ART. II. — Tous les esclaves de nos îles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, exclusivement (art. III, IV et V).

ART. VI. — Défense à tous de travailler, ni faire travailler les esclaves les dimanches et jours de fête catholique.

ART. XI et XII. — Mariage : Défense aux curés de procéder aux mariages d'esclaves, s'ils n'ont pas obtenu le consentement de leur maître, lequel ne doit user d'aucune contrainte pour les marier contre leur gré.

ART. XIII. — Les enfants qui naîtront de mariage entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves.

ART. XIV. — Sépulture : Les maîtres seront tenus de faire mettre en Terre-Sainte dans les cimetières leurs esclaves baptisés; les autres seront enterrés la nuit dans quelque champ voisin du lieu où ils sont décidés.

ART. XVI. — Défense aux esclaves appartenant à différents maîtres de s'attrouper sous quelque prétexte que ce soit, sous peine du fouet.

ART. XVIII. — Commerce : Défense d'abolir aux esclaves de vendre des cannes à sucre.

ART. XIX. — Défense de vendre aucune sorte de denrée sur les marchés, sans permission expresse, écrite, de leurs maîtres.

ART. XXII. — Entretien des esclaves : Les maîtres devront fournir par chaque semaine à leurs esclaves, âgés de dix ans

et au-dessus, pour leur nourriture, « deux pots et demi-mesure du pays de farine de manioc, ou trois cassives pesant deux livres et demi chacun au mouton, ou choses équivalentes, avec deux livres de bœuf séché ou trois livres de poisson, ou autre chose à proportion ». Et aux enfants, depuis qu'ils sont sevrés jusqu'à l'âge de dix ans, la moitié des vivres ci-dessus.

ART. XXIII. — Défense de donner aux esclaves de l'eau-de-vie de canne guillend, pour leur lieu de la subsistance mentionnée au précédent article.

ART. XXIV. — Défense de se décharger de la nourriture des esclaves en leur permettant de travailler, certains jours de la semaine, pour leur compte particulier.

ART. XXV. — Les maîtres devront fournir à chaque esclave, chaque année, soit deux habits de toile, soit quatre aunes de toile.

ART. XXVII. — Les esclaves infirmes par vieillesse, maladie ou autrement, seront nourris et entretenus par leurs maîtres.

ART. XXVIII. — Droit civil : Les esclaves ne pourront rien posséder qui ne soit à leur maître. Leurs enfants, même libres, ne pourront rien prétendre de leur succession.

ART. XXX. — Les esclaves ne peuvent être pourvus de fonctions publiques, ni être arbitres, experts ou témoins en Justice.

ART. XXXIII. — Droit pénal : L'esclave qui aura frappé son maître ou la femme de son maître ou leurs enfants avec contusion de sang, ou au visage, sera puni de mort.

ART. XXXIV-XXXV-XXXVI. — Les voies de fait des esclaves contre les personnes libres seront sévèrement punies

« même de mort, s'il y achet ». Il en sera de même pour les vols qualifiés, même ceux de chevaux, cavaliers, mulets, bœufs et vaches. Les vols de moutons, chèvres, cochons, volailles, cannes de sucre, pois, manioc, etc., pourront entraîner pour l'esclave la condamnation à être battu de verges et marqué à l'épaule d'une fleur de lys.

ART. XXXVIII. — L'esclave fugitif, en fuite pendant un mois, aura les oreilles coupées. S'il récidive, il aura le nez coupé. La troisième fois, il sera puni de mort.

ART. XLII. — Les maîtres pourront, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'ont mérité, les faire enchaîner et battre de verges ou de cordes. Mais il est interdit de les mettre à la Torture, ni de leur faire aucune mutilation de membre.

ART. XLIII. — Les maîtres ou commandeurs qui auront tué un esclave seront punis « selon l'atrocité des circonstances ».

ART. XLIV ET SUIVANTS. — Les esclaves sont « transférables et doivent en cas de succession de leur maître être traités comme « choses mobilières », selon la coutume de Paris.

ART. XLVII. — Vente des esclaves : Ne pourront être saisis et vendus séparément le mari et la femme et leurs enfants impubères, s'ils sont tous sous la puissance du même maître.

ART. LV ET SUIVANTS. — Affranchissement : Les maîtres âgés de vingt ans pourront affranchir leurs esclaves par tous actes entre vifs ou à cause de mort, sans qu'ils soient tenus d'en rendre raison. Cet affranchissement leur tiendra lieu de naissance dans les îles — sans qu'il soit besoin de lettre de naturalité. Les esclaves affranchis auront les mêmes droits que les personnes nées libres.



**ALE A OU, SE TA-OU
UIRE A-OU, SE TAN MWEN...**

Chez les populations transplantées, le problème du retour dans la terre d'origine est continuellement présent. Dans le cas des Noirs d'Amérique, déportés comme esclaves, la terre africaine apparaît comme un lieu mythique, bien qu'ils ignorent pour la plupart le territoire exact dont ils sont issus. Néanmoins, l'expérience d'un retour fut réalisée dès le XIX^{ème} siècle avec la fondation du Libéria, avant de réapparaître au XX^{ème} siècle dans les théories de Marcus Garvey. Aujourd'hui, le problème se pose en sens inverse. Les Antillais, massivement émigrés en métropole souhaitent retourner aux Caraïbes.

L'idée du Libéria

La fondation du Libéria repose sur une expérience unique de colonisation : le retour en Afrique de descendants d'esclaves ou d'esclaves libérés d'Amérique. Dans la société esclavagiste américaine de la fin du XVIII^{ème} siècle, il apparaissait difficile d'intégrer les Noirs affranchis, d'où l'idée qui naquit dans les milieux libéraux de Virginie (Thomas Jefferson, par exemple) de fonder une colonie en Afrique pour effectuer le "rapatriement". Cette idée séduisait également les milieux racistes, craignant pour la pureté de la race américaine. L'idée sous-jacente était de n'y envoyer que des Noirs "civilisés", afin de faire profiter leurs frères de race restés sauvages des bienfaits du progrès, du commerce et de la civilisation chrétienne.

Le projet établi en 1790 ne prend corps qu'en 1816, avec le financement du congrès, et en 1820, le premier convoi de Noirs américains quitte New York pour s'installer au Cap Mesurado. Cette colonie,

(1) L'aller t'appartient, le retour est pour moi. Nous espruntons ce beau titre en créole à un bel article de Simone Henry-Valmore, Martiniquaise, dans la revue Autrement n° 49.

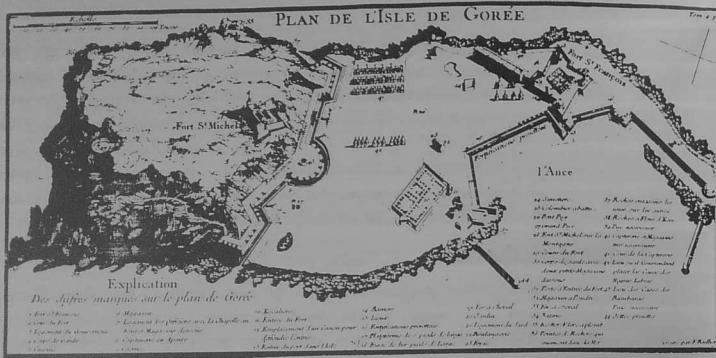


CODE NOIR,
RECUEIL D'EDITS,
DECLARATIONS ET ARRETS
C O N C E R N A N T
A V E C
Les Esclaves Nègres de l'Amérique,
D'un Recueil de Règlement, concernant la
Police des Nèges Esclaves de l'Amérique
Ch. les Engagés.

Ant. de Lamoignon

Chez les LIBRAIRES ASSOCIES
A PARIS,
M. DCC. XLIII

mal vue des chefs indigènes qui désirent continuer le marché de la traite, sera sauvée de justesse par les vaisseaux britanniques. En 1839, la population "de retour" est de 4000 personnes. L'Etat se structure avec des écoles, des églises, une monnaie et proclame son indépendance en 1847. Expansionniste, il écrase les populations locales dans un conflit permanent. Une caste de familles issues des descendants des colons y impose un régime dictatorial aux résultats désastreux.



Marcus Garvey et l'U.N.I.O

L'idée de retour en Afrique revient au début du XXème siècle, chez les Noirs, conscients que la fin de l'esclavagisme n'a pas apporté à leur race les mêmes avantages qu'aux populations libres. Cette idée de retour est bien entendu appuyée par le Ku Klux Klan qui coopérera avec le grand penseur de ce mouvement de retour : **Marcus Garvey**. Né en 1877, il fonde, en 1914, le **Universal Negro Improvement Association**. Considéré comme le Moïse noir, guide spirituel envoyé pour délivrer son peuple de toute servitude, il projette sur l'Afrique une vision impérialiste : faire du continent un gigantesque royaume politique, dont il se proclame Président Provisoire. Vers 1925, son association compte entre quatre et six millions de membres. Afin de réaliser son rêve d'une Afrique indépendante et unie, il crée une compagnie de navigation, la **Black Star Line**, fondement du commerce noir et symbole du rapatriement. L'opération échoue en raison de mauvaises affaires et de l'hostilité des Blancs.

Dans le domaine de l'éducation, il crée des collèges destinés aux Noirs de Jamaïque, essaye, sans grand succès, d'essaimer aux Etats-Unis. Il publie une revue **The Negro World** de 1918 à 1933, dans laquelle était présentée l'histoire du peuple africain, de ses révoltes, les crimes des Blancs et la pensée de **Marcus Garvey**, lui-même.

Expulsé des Etats-Unis, à la suite d'une accusation fabriquée de toutes pièces, il retourne en Jamaïque, où les mépris qui avaient le pouvoir, lui rendent la vie tellement difficile, qu'il s'exile en Grande-Bretagne où il mourra en 1940. Proclamé héros national, son corps sera restitué à la terre jamaïquaine en 1964.

Quel que soit l'aspect confus et contradictoire de sa pensée, **Marcus Garvey** reste le premier leader ayant su parler au prolétariat noir et entraîner un grand mouvement mystico-politique dans les Caraïbes.

Marcus Garvey



Le mouvement Rastafari

C'est en Jamaïque que naît le mouvement rastafari. Cette île colonisée par les Espagnols, puis par les Anglais (1655), comprenait un grand nombre d'esclaves "marrons", échappés dans les montagnes où ils constituaient des communautés permettant la transmission de bribes de culture africaine. En 1784, un ancien esclave y fonde une église baptiste éthiopienne, qui connaîtra un grand succès. En 1865, la révolte enflamme l'île à la suite de l'assassinat par la milice britannique de deux prêcheurs **Paul et Moses Bogle**, de la paroisse de St-Thomas. C'est dans cette paroisse que naît le mouvement rastafari qui tire son nom de **Ras tafari**, autrement dit **Haïlé Sélassié**, l'empereur d'Ethiopie, avant son couronnement en 1930.

L'origine tient dans une déclaration faite par Marcus Garvey, lors de son retour en Jamaïque : "Regardez vers l'Afrique, où un roi noir sera couronné, car le jour de la délivrance est proche". L'accession au pouvoir d'Haïlé Sélassié convaincra les rasta qu'il était le nouveau Messie. Restaurant les anciennes traditions, il apparaît comme le roi noir contre le roi blanc. Peu importe pour les rasta qu'il soit un despote, qu'il refuse de s'intéresser à eux, son image est celle du pouvoir noir contre le pouvoir blanc. Les rasta créent une nouvelle religion issue des traditions, de l'éthiopisme, de la pensée de Marcus Garvey. Ils sont harcelés, emprisonnés. On coupe leurs longues nattes (dread locks), symboles de leurs croyances. C'est au travers du Reggae qu'ils vont s'exprimer et se faire connaître dans le monde. Celui-ci, issu de la tradition, en particulier des percussions des Ashantis du Ghana, assimile les musiques venant des Etats-Unis, des stations de Miami, comme le boogie-woogie. Trouvant son origine dans les psaumes, cette musique sert au sous-prolétariat urbain à exprimer une révolte de classe, mais plus largement elle véhicule la pensée d'une communauté caraïbe et à ce titre, elle est unificatrice de tous les Noirs déportés par les Espagnols, les Anglais, les Français. La problématique ne se situe plus dans un retour vers l'Afrique, mais le retour vers les îles de tous les Caraïbiens émigrés.

" Ne voyez vous pas comme le ventre de nos femmes est déformé? C'est que chez nous les bébés naissent avec une valise à la main." (1)

C'est en 1925, que commence l'émigration antillaise vers la métropole avec un contingent de bonnes à tout faire, mais c'est dans les années 60, que celle-ci est organisée systématiquement. Le S.M.A. (Service militaire adapté), le BUMIDOM (Bureau s'occupant de la migration dans les territoires d'outre-mer) vont systématiquement pousser au départ, avec des promesses mirifiques, des promesses de retour possible aussi. Le mythe du paradis de la métropole conduit 400 000 à 500 000 Antillais à débarquer à Paris. Ils occupent, "bien entendu", les métiers les moins qualifiés. On leur propose des formations comme

(1) Le Mal antillais - Maurice Lemoine - L'Harmattan.

liftier ou comme chauffagiste... Les P.T.T. deviennent un refuge, mais les mutations vers les Antilles sont bouchées.... Repartir aux Antilles coûte une petite fortune et les avions sont retenus des mois à l'avance par les touristes. Alors, c'est la révolte, l'occupation du BUMIDOM en 1968 par exemple, et les regroupements qui permettent de garder leur culture, l'organisation de crèches en créole, les parents qui se privent pour permettre à leurs enfants de connaître les Antilles. "Nou tro foncé pou nou Francé". Le racisme quotidien conduit aux attentats du G O N G. D'un côté, un mouvement culturel important (chanteurs, écrivains, peintres, radio en créole sur Paris, ...), de l'autre, un mouvement qui s'affirme et que le pouvoir métropolitain refuse d'envisager.



DEFENSE DE PARLER CREOLE, DE CRACHER PAR TERRE ET DE PORTER DES DECORATIONS

Les esclaves transplantés aux Antilles et originaires de différentes tribus d'Afrique de l'Ouest, n'avaient pas de langue commune pour communiquer entre eux et recevoir les ordres de leurs maîtres. C'est ainsi qu'apparurent les langues créoles. Différentes études ont été faites sur la création de ces langues, en particulier par les Britanniques. Trouvant leur origine dans des lieux, dans des occasions différentes, ayant recours à l'onomatopée, elles conduisent à des théories parfois divergentes. Retenons avant tout que le lexique, c'est-à-dire le vocabulaire, a une base européenne, celle de la langue dominante :

pidgin - anglais
créole - français
papiamentu - espagnol

(1) écriture appliqué aux Antilles et qui fait penser au fameux "défense de parler breton et de cracher par terre".

Les structures grammaticales et phonologiques et une grande partie des catégorisations sémantiques ont des sources diverses, comme le soudanais occidental. Même si les créoles sont considérés comme les derniers rameaux à apparaître dans les langues romanes, ils sont distincts des langues dont leur vocabulaire dérive et n'entretiennent pas avec celles-ci des relations de structures comparables à celles qui existent entre le français et les dialectes d'oïl, par exemple. Ceci est important, car on a longtemps affirmé que le créole était un langage d'enfant désarticulé, fait d'une suite de mots et d'onomatopées (petit nègre...) sans liens structuraux entre eux, ce qui a conduit à un mépris, à l'opposition "accent pointu" (dialecte parisien) et absence des phonèmes en R. Pour nous, le même statut que pour des langues officielles doit être donné aux créoles, pidgin et papiamentu. Leur reconnaissance officielle, à Haïti (2) et aux Seychelles, ne doit pas cacher la domination de l'ancienne langue des maîtres.

Pays	Langue officielle	Langue couramment utilisée	Autres langues
Haïti	français-créole		dialectes malgache
Martinique Guadeloupe Guyane Française	français	créole	swahili et urdu
Ste Lucie Dominique Belize Jamaïque Iles Vierges St Christophe Nevis Anguilla Antigua Barbuda Barbados St Vincent Grenade Trinidad Guyane	anglais	pidgin	
Surinam			hindi - urdu
Aruba Bonaire Curacao	hollandais	papiamentu	hindi - urdu + javanais espagnol

(2) "Le français est la langue officielle. Son emploi est obligatoire dans les services publics; néanmoins, la loi détermine les cas dans lesquels l'usage du créole est permis et même recommandé pour la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des citoyens qui ne connaissent pas la langue française". - Constitution d'Haïti.

Langue des esclaves, le créole est une langue de dominé, même si le Martiniquais, Roland Suvelor, voit dans sa formation une façon pour l'esclave de se libérer par consommation de la langue du maître. Il a permis à l'africain de conserver son intégrité tout en tournant en dérision la langue du colon. Après la suppression de l'esclavage, le créole continue d'être la langue du peuple et aussi d'un système économique : la monoculture de la canne. La volonté d'assimilationnisme du pouvoir, les mutations économiques conduisent à un bilinguisme nécessaire à la caste moyenne des Noirs. De nombreuses études, en particulier de A. Whittaker, montrent que le choix d'une langue ou de l'autre, en fonction du locuteur, est déterminé par une vision négative du créole.

Le français est la langue du pouvoir, mais aussi la langue du Blanc. Parler français, c'est être un petit peu blanc. L'école lave encore plus blanc. Le sabot accroché au cou du petit Breton prend la forme d'une planchette aux Antilles, mais le but est le même. La langue de l'école véhicule un monde loin de la vie quotidienne aux Antilles : paysage, neige... La civilisation créole est refusée dans son existence même. Le Général De Gaulle, lors de son voyage aux Antilles en 1964, répondra à Aimé Césaire :

"Le Président de la République a insisté sur la distinction qu'il convenait d'établir entre l'Afrique, continent qui possède sa propre civilisation, son propre langage, et les Antilles, où la France a apporté sa civilisation".

Les Antillais sont persuadés de ce fait jusqu'il y a peu de temps. En 1970, l'Inspecteur Vertalier qui opère dans la première circonscription de Pointe-à-Pitre, circonscription sous-prolétarisée et créolophone, établit des principes pédagogiques qui envisagent l'enseignement du français comme une langue étrangère tout en affirmant que ce n'est pas une langue rigoureusement étrangère. Faisant abstraction du rapport colonial, M. Vertalier est rappelé en métropole, à la grande joie des responsables antillais qui voient dans ses propositions un mépris pour les Guadeloupéens. "Ils ne relèvent pas d'une méthode de bêtes !!!".

Gérard Lauriette sera exclu de l'Education nationale pour avoir défendu et pratiqué un enseignement bilingue. Ses principes :

Faire remarquer à la première séance que la langue créole n'est pas une langue "honteuse", qu'il y a plus de mille langues, que chaque homme pense que la langue qu'il parle est la plus belle de toutes.

La langue française n'est pas plus belle que la langue créole, mais comme c'est le français qui est notre langue administrative, religieuse, politique, écrite, il est utile sinon indispensable de la connaître du mieux qu'il soit.

Tant aux Antilles qu'en métropole, tout un travail militant se fait pour enseigner le et en créole. Des prises de position ont eu lieu de la part de la gauche, depuis 1981, en particulier à Expolangues, en 1984, mais il semble bien que c'est sur le militantisme et le volontariat que repose l'enseignement jusqu'alors ignoré par les lois sur les langues de France au nom de l'oralité. Les réactionnaires de tous poils, devant l'avancée du créole, en deviennent les vifs défenseurs de l'authenticité de la langue.

Un journal local titre après une réunion sur l'enseignement du créole :

"Le créole doit rester un parler vivant et spontané, mais il ne faut en aucun cas l'enseigner dans les écoles".

Contrairement aux militants de la langue bretonne qui ont su doter leur langue d'une structure écrite, mais dont les écrivains n'ont pas dans l'ensemble été reconnus au niveau international, les romanciers et poètes antillais dans les années trente obtiennent la reconnaissance officielle (Prix Concourt...) et internationale, mais délaissent la langue créole "par efficacité". Ce mouvement s'inverse actuellement, comme l'exprime Daniel Boukman, dans la revue Europe, d'avril 1980 :

"Europe aurait pris l'initiative d'un tel numéro, il y a cinq ans environ, que, sollicité, à cheval sur ma bonne conscience d'écrivain progressiste, je me serais empressé d'apporter ma contribution, de la première à la dernière ligne en français.... Je me suis désormais fait une obligation de produire aussi en créole".

La création d'une orthographe conduit à une opposition fondamentale, entre une orthographe étymologique, qui conserve l'orthographe des mots issus du français et une orthographe phonologique, qui s'appuie sur la prononciation.

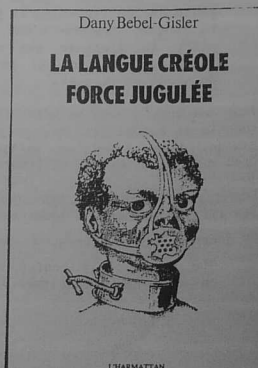
Lapli toupatou = la pluie tout partout.

A tous les niveaux, le créole fait son trou. (Cf. Ar Falz n° 48, à propos de la mort de Jack Berthelot, auteur de Kaz antiyé, jan moun ka reté, livre d'architecture, ou dans un numéro plus ancien d'Ar Falz, sur Mamito, le film en créole sous-titré de Christian Lara).

Le créole reste néanmoins la langue d'une économie, d'une paysannerie et d'un prolétariat. Elle est aussi la langue de l'oppression à Haïti. Dans un article du Monde Diplomatique, Edouard Glissant craint sa folklorisation sans une prise en main du pouvoir linguistique. Il rejoint en cela Dany Bebel - Gisler, auteur de l'indispensable La langue créole, force jugulée(1).

"Prendre conscience du problème linguistique, c'est comprendre que c'est un faux problème : ce n'est pas de parler créole, tout en restant exclu du Pouvoir, marginalisé et exploité, qu'il s'agit. Mais de renverser le rapport dépendant au français, au Pouvoir ; d'entamer un procès de désaliénation à la fois pour retrouver la réalité antillaise dont nous sommes dépouillés subjectivement, et pour détruire l'exploitation, l'exploitation économique, sociale et politique que cadre la domination du français : tel est le fond du problème".

(1) édition L'Harmattan



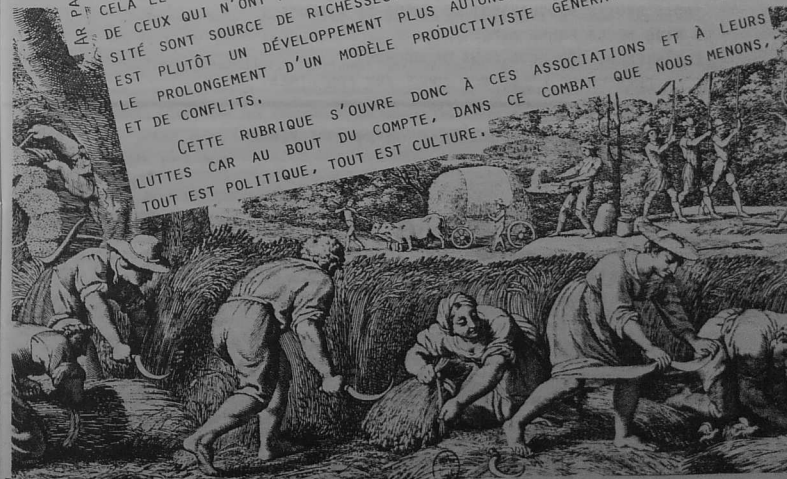
**HEP BREIZH, BREZHONEG
EDET**

S'IL EST CERTAIN QUE NOTRE COMBAT POUR LA LANGUE BRETONNE RESTE PRIMORDIAL, IL N'EN EST PAS MOINS VRAI QUE LE BRETON DANS UNE BRETAGNE BANALISÉE NE SERAIT PLUS LE SUPPORT NATUREL D'UNE CULTURE ET D'UN ENVIRONNEMENT ORIGINAUX.

À L'HEURE OÙ L'UNIFORMISATION SE FAIT DE PLUS EN PLUS SENTIR, IL Y A DES PERSONNES, DES ASSOCIATIONS... QUI LUTTENT POUR QUE LA BRETAGNE CONSERVE SON ORIGINALITÉ, SON ÂME, SANS PERDRE POUR AUTANT SA VITALITÉ. QUE SERAIT-ELLE SANS SES PAYSAGES (RIVIÈRES, CÔTES... FAUNE, FLORE...), SANS SES HOMMES ET LEURS ACTIVITÉS (PÊCHE, AGRICULTURE,...) ?

POURTANT, LES MENACES QUE FONT PESER SUR ELLE LES SOI-DISANT DÉCIDEURS OU AMÉNAGEURS SONT BIEN RÉELLES : DESTRUCTION DU MILIEU NATUREL (POLLUTIONS DIVERSES, URBANISME DÉVORANT, MILITARISATION...), DESTRUCTION DU TISSU SOCIAL ET ÉCONOMIQUE.... CERTAINS APPELLENT DE CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE COMPRIS QUE C'EST LA FUITE EN AVANT EST PLUTÔT UN DÉVELOPPEMENT PLUS AUTONOME ET PLUS SOLIDAIRE QUE LE PROLONGEMENT D'UN MODÈLE PRODUCTIVISTE GÉNÉRATEUR DE CRISES ET DE CONFLITS.

CETTE RUBRIQUE S'OUVRE DONC À CES ASSOCIATIONS ET À LEURS LUTTES CAR AU BOUT DU COMPTE, DANS CE COMBAT QUE NOUS MENONS, TOUT EST POLITIQUE, TOUT EST CULTURE.



29 - Finistère

Environnement

La carte du nitrate dans les eaux du Finistère

La bataille pour l'eau potable est engagée



Le nitrate de l'eau de source... La bataille pour l'eau potable est engagée... Le centre éponyme...

Sécheresse : premier signal d'alarme

CES TITRES, VOUS LES CONNAISSEZ : ILS FONT PÉRIODIQUEMENT LA UNE DES JOURNAUX PUIS ... DISPARAISSENT EN ATTENDANT LA PROCHAINE ALERTE. POURTANT, LE PROBLÈME DE L'EAU EST PEUT-ÊTRE, EN CETTE FIN DU 20ÈME SIÈCLE, CELUI QUE NOUS DEVRONS RÉSOUDRE AU MIEUX ET AU PLUS VITE CAR IL Y VA DE LA SURVIE DE L'HOMME.

"TROIS BRUITS RÉJOUISSENT LE COEUR DE L'HOMME : LE RIRE DE LA FEMME AIMÉE, LE TINTEMENT DES ÉCUS DANS SA BOURSE ET LA CHANSON DE L'EAU QUI COULE AUX FONTAINES."

(PROVERBE PERSAN)

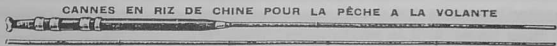
L'Afrique noire crie famine

DIX ANS APRÈS LES GRANDES FAMINES QUI AVAIENT RAVAGÉ LE SAHEL ET LA CORNE DE L'AFRIQUE, le continent noir connaît à nouveau la faim. 35 millions d'Africains ont un "besoin désespéré" d'aide pour faire face au "pire désastre humain de l'histoire récente de l'Afrique", a déclaré lundi à Genève un porte-parole du bureau du coordinateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe. Il a précisé que 20 à 30 000 de victimes de la sécheresse ou d'autres catastrophes naturelles, sont des enfants de moins de cinq ans.

EN AFRIQUE, la production de blé est plus de 50 % au-dessous de ce qu'elle était en 1975. Les pays du Sahel, de l'ouest à l'est, sont touchés. Les récoltes de céréales sont faibles. Les réserves de céréales sont épuisées. Les prix des céréales sont élevés. Les gouvernements ont demandé de l'aide internationale.



CANNES EN RIZ DE CHINE POUR LA PÊCHE A LA VOLANTE



C7-904. Canne à mouche en riz de Chine, nœuds soigneusement limés, scion bambou en 3 brins de 1^m 30, poignée en bois tourné, bague porte-moulinet, virole cuivre anneau pour le passage du fil, Longueur montée 3^m 80. Poids 350 grammes. Convient parfaitement pour la pêche à la mouche ou à la sauterelle... 1.360.
 C7-905. Canne à mouche, mêmes caractéristiques, mais avec poignée liège... 1.530.

I) Il n'y a pas de vie sans eau. C'est un bien précieux indispensable à toutes les activités humaines. (1)

Si la vie a pu se développer sur la planète Terre, c'est à la présence de l'eau qu'elle le doit. Le corps humain en contient les 2/3 de son poids, les végétaux jusqu'aux 9/10... L'absence d'eau c'est le désert, son manque c'est la mort : l'homme des puits antiques, des conduits souterrains grecs, des aqueducs romains... en avait déjà mesuré l'importance. Aurait-il, aujourd'hui, perdu toute sa sagesse ?

II) Les ressources en eau douce ne sont pas inépuisables... Altérer la qualité de l'eau, c'est nuire à la vie de l'homme et des autres êtres vivants qui en dépendent (1)

Aujourd'hui, les besoins en eau de l'homme sont devenus importants : il lui faut cultiver, élever des animaux, faire sa cuisine, sa toilette, bâtir, se chauffer, s'habiller, fabriquer des produits de toutes sortes... et ces besoins, qu'ils soient domestiques, agricoles, industriels... s'accroissent toujours, alors que les ressources en eau de la terre restent inchangées.

Plus grave, l'homme détruit par pollution une partie de l'eau. Cette pollution peut être :

a) organique (bactérienne)
 Les déchets d'organismes morts, végétaux ou animaux, fabriquent en pourrissant des "germes" pouvant être dangereux.

b) chimique
 Elle est le fait des pesticides, insecticides, engrais, détergents, hydrocarbures, métaux lourds,.... Cette pollution est souvent double : une première fois, à la fabrication du produit (rejets de l'usine), une seconde, à l'utilisation du produit.

(1) La Charte européenne de l'eau

c) physique

Dépôts d'ordures, matières plastiques, centrales nucléaires (radioactivité des eaux, réchauffement des eaux),....

"Nous buvons 90 % de nos maladies" (Pasteur).

Cette altération de l'eau n'est pas sans conséquences pour la santé de l'homme. A la typhoïde, au choléra s'ajoutent les hépatites virales, les colibacillooses... sans compter les effets à long terme des eaux radioactives, des substances cancérigènes charriées par les eaux (goudrons, hydrocarbures, aérosols,...),.... Les animaux donnent l'alerte et la faune aquatique paie un lourd tribut à la pollution des cours d'eau.

III) L'eau est un patrimoine commun dont la valeur doit être reconnue de tous. Chacun a le devoir de l'économiser et d'en user avec soin.

Comment faire pour que cette eau demeure potable (incolore, inodore, sans goût déplaisant, ne risquant pas de nuire à la santé du consommateur) ?

Ce ne sont pas les pancartes : "Eau non potable", "Baignade interdite" qui résoudreont le problème.

Certes, des procédés existent et permettent de rendre à une eau fortement dégradée ses qualités premières, mais ces procédés sont de plus en plus compliqués et coûteux et il paraît plus judicieux de polluer de moins en moins pour dépolluer de moins en moins : c'est moins dangereux et moins cher.

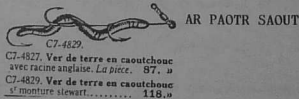
Il faut à la fois préserver la quantité et la qualité des eaux.

Préserver la quantité en faisant des économies, en luttant contre les gaspillages, en maintenant un couvert végétal suffisant (l'eau est filtrée et retenue, puis cédée en période de sécheresse),....

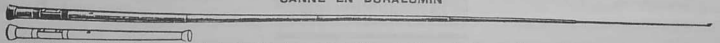
Préserver la qualité en assurant une surveillance permanente (la technologie existe, les moyens sont souvent insuffisants), en encourageant l'épuration, le recyclage, en mettant en place des réseaux d'assainissement... et bien sûr en luttant contre les pollutions et les pollueurs....

Comme disait un slogan : "Nettoyer c'est bien, ne pas salir c'est mieux !".

Tous les secteurs d'activités sont intéressés, l'avenir de notre communauté est en jeu : choix industriels et agricoles, fabrication d'énergie, survie des campagnes, qualité de la vie, organisation des loisirs, défense de la nature et des paysages....



CANNE EN DURALUMIN



C7-802. Canne "Féraz" tiercée, en duralumin aluminé vert, composée de 5 brins rentrant les uns dans les autres, longueur pliée 1^m,24, montée 5 mètres. Poids 630 grammes environ. Le premier corps formant élu, avec porte-moulinet, permettant l'adjonction d'un moulinet, est muni d'une ouverture pour le passage du fil ; section bambou entièrement creux. Cette canne tiercée d'une façon rationnelle est remarquable par sa nervosité et sa légèreté. La pointe du scion travaille seule et assure un ferrage immédiat. Recommandée pour la pêche au ver. 4.200. »

Parler du problème de l'eau en Bretagne, c'est parler de l'APPSB (1).

En effet, cette association, créée en 1969, a rapidement dépassé le problème du poisson pour s'engager dans le combat pour une eau "pure" en Bretagne, combat qu'elle mène en collaboration avec les sociétés de pêche bien sûr, mais aussi avec des agriculteurs, des marins pêcheurs, des pisciculteurs, des canoïstes,... et que résumant fort bien les deux slogans :

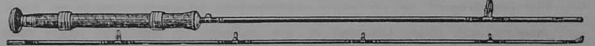
"Quand le poisson meurt, l'homme est menacé"

"Nos truites protègent vos huîtres".

Progressivement, elle a élargi sa réflexion aux problèmes de la croissance : quel modèle de développement ?

... les rapports de l'homme avec la nature ... et le thème du dernier congrès (les 17 et 18 novembre 1984 à Saint-Brieuc) était : "L'eau pure, une nécessité économique pour la région".

CANNES A LANCER EN BAMBOU REFENDU



Cannes à lancer en bambou refendu de Chine en 2 brins de 110 %, longue poignée liège, bagues porte-moulinet coulissant sur toute la poignée, cuvette à vis au talon avec poussoir caoutchouc, visières bronzées renforcées, gros anneaux de départ et tête de scion quarts ou chromés, inaltérables au nylon, les autres brides métal bronzé, ligatures nylon. Excellent modèle assuré des lancers longs et précis. Livrées dans un fourreau toile à compartiments.

C7-1170. Canne d'une puissance de 200 gr. pour le lancer des poids de 1/2 à 4 gr. Poids 185 gr. environ. Pour le lancer léger	4.400. »
C7-1180. — — — — — 4 à 8 gr. — 185 gr. — Pour le chesneau, la perche, la truite	4.400. »
C7-1185. — — — — — 5 à 10 gr. — 190 gr. — Pour la perche, la truite	4.400. »
C7-1190. — — — — — 9 à 18 gr. — 105 gr. — Pour le brochet	4.400. »

(1) Association Pour la Protection des Salmonidés en Bretagne

devenue aujourd'hui Eau et Rivières de Bretagne / A.P.P.S.B.

Cité Allende - Porte E - 2^{ème} étage - Local 82

56100 Lorient

Tél : (97) 84.88.95.

- une revue trimestrielle : 80 F l'abonnement ;

- adhésion : à partir de 50 F ;

- des dossiers, des livres, des posters, des cartes,....

A lire particulièrement le numéro 47 de la revue "Eau et Rivières de Bretagne" (4^{ème} trimestre 1983) qui constitue une excellente synthèse.

Interview de Jean Yves KERMARREC

L'ENSEIGNEMENT NE PEUT AUJOURD'HUI IGNORER LES PROBLÈMES DE NOTRE ENVIRONNEMENT DONT LA PROTECTION EST UN ÉLÉMENT VITAL ET ESSENTIEL DE NOTRE EXISTENCE. QUEL RÔLE JOUE, ET PEUT JOUER, L'A.P.P.S.B. DANS CETTE OUVERTURE DE L'ÉCOLE SUR LA VIE, C'EST CE QUE AR FALZ A DEMANDÉ À JEAN-YVES KERMARREC, PERMANENT DE CETTE ASSOCIATION.

AR FALZ : Comment expliques-tu l'action de l'A.P.P.S.B. en direction des enfants, des scolaires ?

J.Y. KERMARREC : Cela tient à une évidence et à une constatation.

Une évidence d'abord : les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de l'an 2000. C'est donc avec eux qu'il faut compter pour protéger et préparer l'avenir ; à nous de les sensibiliser aux problèmes de leur environnement.

Une constatation ensuite. Aujourd'hui, beaucoup d'enfants ignorent pratiquement tout de leur environnement naturel. Même à la campagne, ils ne savent plus reconnaître une plante, un animal... écouter un oiseau... Comment pourraient-ils aimer, protéger, quelque chose qu'ils ne connaissent pas ? Nous représentons la génération de la dernière chance qui doit transmettre aux enfants de Bretagne cette passion pour leurs rivières en particulier et leur milieu de vie en général.

AR FALZ : Est-ce que "le courant" passe ?

J.Y. KERMARREC : Sans aucun doute. Quand nous faisons observer aux enfants des saumons, des truites, des éphémères... à deux pas de chez eux !, ils en sont tout ébahis. Alors, dès qu'ils découvrent, ils ne tardent pas à aimer et de là, ils sont prêts à défendre le patrimoine qu'on n'a pas su leur faire appréhender jusque là.

AR FALZ : Sous quelles formes l'A.P.P.S.B. intervient-elle au niveau des écoles ?

J.Y. KERMARREC : Nous avons pratiqué et nous pratiquons toujours l'intervention ponctuelle comprenant généralement une projection de diapositives suivie d'un débat. Nous abordons ainsi les différents thèmes de l'eau, ses différents aspects : scientifique, géographique, économique, historique... (faune, flore de la rivière, l'eau et l'agriculture, l'eau et l'industrie, les pollutions, la maîtrise de l'eau, l'eau et les loisirs, l'aquaculture, l'eau et l'avenir,...).



Araignées françaises sélectionnées sur hameçons bronzés à cuillet. Taille 13.

Nous sommes souvent intervenus également au niveau des 10 % et actuellement, nous sommes pressentis pour certains P.A.E. Un exemple récent : l'Inspecteur départemental d'une circonscription brestoise (et son équipe pédagogique) nous a demandé de travailler l'an passé à la réalisation d'un P.A.E. "Les Monts d'Arrée". Étaient concernées des classes de Brest, de sa périphérie, ainsi que des classes du secteur de Sizun. Nous avons donc guidé et animé le travail sur le terrain (la vallée de l'Elorn). Les résultats ont été intéressants et très positifs car le projet doit être reconduit cette année. Il est certain que comparée à une classe de neige souvent coûteuse, une telle expérience ne peut être que profitable aux enfants qui, connaissant parfaitement leur propre environnement, pourront ensuite faire de nombreuses comparaisons enrichissantes avec d'autres milieux.

L'ouverture d'écoles de pêche est un troisième point également intéressant. Elles sont ouvertes aux adultes mais aussi aux enfants. A travers des leçons théoriques et pratiques, nous voulons former des pêcheurs responsables et respectueux de la rivière et du poisson. La pêche à la mouche est une discipline sportive qui demande de bonnes connaissances et qui, jusqu'à présent, était entourée d'une aura un peu élitiste. A travers ces écoles bien spéciales, nous voulons donc préparer le pêcheur de demain.

AR FALZ : Un mot peut-être sur vos interventions en dehors des écoles.

J.Y. KERMARREC :

- Nous encadrons des stages de formation continue car les candidats peuvent choisir des options extra-professionnelles. Nous proposons donc des séjours (généralement d'une semaine) où l'employé, l'ouvrier... va pouvoir s'initier à la vie des rivières, au problème de l'eau, qui devient de plus en plus crucial... Il y a généralement une bonne émulation au cours de ces stages.

- Nous avons également organisé de nombreux chantiers avec les adolescents en été, le travail sur les cours d'eau alternant avec la découverte de la région.

AR FALZ : Pour finir, quels sont vos projets ?

J.Y. KERMARREC : Nous venons de déposer un dossier de demande d'ouverture d'un centre permanent de classes de rivière (à Belle Isle en Terre/Côtes-du-Nord) afin que les écoles qui le désirent puissent y venir comme d'autres vont en classes de mer, de neige,.... Comme la langue bretonne, nos rivières font partie de notre patrimoine et il est de notre devoir de les préserver.



Fig. 3.

STAJ - HANV AR FALZ - SKOL VREIZH

DALC'HET E VO 17^{ved} KENDALC'H-STUDI BREZHONEG savet gant AR FALZ/SKOL-VREIZH eus ar sul 25 a vis Eost (18 eur) betek ar sadorn 31 a vis Eost 1985 (14 eur) e ULAMIR DE L'AULNE - Bourk ST-TOS - 29119 KASTELL-NEWEZ AR FAOU pellgomz : (98) 73.20.76., er GWAKER ST-GWAZHEG hag e bourk LAZ.

Lojet 'vo un ugent bennag a dud e ti ar skluser er GWAKER e SANT-GWAZHEG daou ugent all e ti an ULAMIR e bourk SAINT-TOS hag un ugent bennag all e-barzh ar "gîte d'étape" e bourk LAZ e-barzh kamproù bras (c'hwec'h - ugent gwele). Red e vo da bebbeni kass ur sac'h-kousked pe liñserioù ha pallennoù gantañ.

Ne vo ket moaien degemer muioc'h eged 90 den.

Moiñ vo da gampiñ e-kichen an ti med ar pris vo ar memes heni ewid toud an dud.

600 Lur	ewid an dud koshoc'h eged 12 bloaz
420 Lur	ewid ar vugale etre 6 ha 12 bloaz
300 Lur	ewid ar vugale etre 3 ha 6 bloaz

Pal ar staj-se ne vo ket namaed deskiñ brezhoneg med ober traoù e brezhoneg (sevel pezhioù-c'hoari, labourad gant an urzhiataeres, h.a...), mont da weled tud ar vro, deskiñ kanaouennoù ha dañsoù ar vro, kompren an hanvioù-lec'h, anavezoud ar vro donnoc'h, eskemm skiant-prenet, h.a...

Bez 'vo 6 strollad-labour (etre 9 eur ha 11 eur hag etre 14 eur ha 16 eur):
- strollad 1 : deskiñ brezhoneg gant levr "Ober gant ar Brezhoneg".
- strollad 2 : peuzderaoüdi : levr "Ober gant ar Brezhoneg".
- strollad 3 : tud a oar dija brezhoneg mad awalc'h : brezhoneg dre gomz dreist-oll ha poelladennoù.
- strollad 4 : tud a oar mad-tre ar yezhadur : labour war deulioù a-beb sort.
- strollad 5 : kelennerien ha tud dedennet gant pedagogiezh ar brezhoneg: eskemmoù skiant-prenet.
- strollad 6 : brezhonegerien ampart. Labour war an urzhiataeres klotet ouzh ar brezhoneg.

Bez 'vo iwe 6 stalier (etre 17 eur ha 19 eur) :
- stalier A : Studiadem war an istor hag aosadur ur "montage" dre glewed ha dre gomz (e galleg penn da benn).
- stalier B : An hanvioù-lec'h (diweyzezh).
- stalier C : Disoloidigezh ar vro, bewoniezh - canoe-kayak (diweyzezh).
- stalier D : C'hoarioù ha kanaouennoù ewid ar grennarded (diweyzezh).
- stalier E : Penaos ober gant an urzhiataeres e-keñver ar brezhoneg ? (diweyzezh).
- stalier F : Sevel ur romant e brezhoneg (ewid ar grennarded) a c'hoarvez e Menezioù Du.

TAOLIT EVEZ ! Possubl e vo d'an dud a labour dont d'ar staj en ur gemer dewezhioù-ehan ispisial. Da gentañ e vo red dezo kaoud assant ho implijer ha goude-se goulenn ma vefe paet dezo an dewezhioù-se evel "Congé Individuel de Formation".

Niverenn AR FALZ e-keñver ar stummadur a zo : 53 29 01084 29.

LA 17^{me} SESSION D'ETUDES BRETONNES organisée par AR FALZ/SKOL VREIZH se déroulera du dimanche 25 Août à 18 H au samedi 31 Août 1985 à 14 H (6 jours) dans les locaux de l'ULAMIR DE L'AULNE - Bourg de ST-THOIS - 29119 CHATEAUNEUF DU FAOU - téléphone : (98) 73.20.76., à la maison de l'éclusier du GWAKER en ST-GOAZEC et au gîte d'étape et dans les locaux municipaux du bourg de LAZ.

Une vingtaine de personnes seront logées à la maison de l'éclusier du GWAKER en SAINT-GOAZEC, une quarantaine dans les locaux de l'ULAMIR au bourg de SAINT-THOIS et une vingtaine au gîte d'étape au bourg de LAZ dans de grandes chambres (6 - 20 lits). Chaque participant(e) doit apporter un sac de couchage ou une paire de draps et couvertures.

Nombre de places maximum : 90.

Il est possible de camper mais les prix seront les mêmes pour les campeurs que pour les personnes hébergées dans les locaux.

600 F	pour les participant(e)s de plus de 12 ans
420 F	pour les enfants de 6 à 12 ans
300 F	pour les enfants de 3 à 6 ans

Ce stage n'est pas seulement un stage d'apprentissage du breton mais il a aussi pour but d'effectuer des réalisations en breton (pièces de théâtre, utilisation de l'ordinateur, etc...), rencontre avec les gens du pays, apprentissage des chants et danses de ce pays, toponymie, découverte du milieu, échanges d'expériences, etc...

Cette session comprendra :
6 groupes de travail (de 9 H à 11 H et de 14 H à 16 H) :
- groupe 1 : initiation à la langue bretonne à l'aide du manuel "Ober gant ar Brezhoneg" adapté.
- groupe 2 : faux débutants : manuel "Ober gant ar Brezhoneg".
- groupe 3 : participants ayant une connaissance convenable de la langue: travail axé sur l'oral sans négliger l'acquisition de structures grammaticales.
- groupe 4 : participants possédant de bonnes bases. Enseignement basé sur la conversation à partir de documents divers.
- groupe 5 : enseignants et personnes intéressées par la pédagogie du breton: échanges d'expériences.
- groupe 6 : bretonnants confirmés. Travail sur l'informatique appliquée au breton.

6 ateliers spécialisés (de 17 H à 19 H) :
- atelier A : Etude historique et montage audio-visuel (en français).
- atelier B : La recherche toponymique bretonne (bilingue).
- atelier C : Découverte de l'environnement - canoe-kayak (bilingue).
- atelier D : Jeux et chants pour adolescent(e)s (bilingue).
- atelier E : Utilisation de l'ordinateur dans la pédagogie du breton (bilingue).
- atelier F : Réalisation d'un roman en breton (pour les adolescents) se déroulant dans les Montagnes Noires.

IMPORTANT : Si vous êtes salarié et que vous désirez participer à ce stage en dehors de vos vacances en prenant un Congé Individuel de Formation, il vous faut d'abord obtenir l'autorisation de votre employeur et ensuite, si vous le désirez, faire une demande de prise en charge financière (qui sera examinée par une commission) auprès de l'organisme agréé où votre employeur verse ses cotisations (part de la masse salariale).

N° d'existence (de déclaration) d'AR FALZ délivré par la Délégation à la Formation Professionnelle Continue de la Région Bretagne : 53 29 01084 29.

VIIVED STAJ DAOLAMM GWENEDEG
7E STAGE INTENSIF DE BRETON VANNETAIS

à PLUWIGNER
du LUNDI 3 JUILLET 1985 à 10 H
au VENDREDI SOIR 7 JUILLET 1985
PRIX : 450 F logement + repas

== == == == ==

Ne pouvant être logés comme précédemment à l'Ecole Normale de VANNES, nous changeons de formule avec un stage axé sur la pratique orale, s'adressant donc à ceux qui ont déjà commencé l'étude du breton.

Stage limité à 9 stagiaires + 3 moniteurs.

Travail par groupes (3+1). Activités variées mais impérativement en breton. Chacun prendra les notes qu'il voudra ; une mise au net sera faite en fin de journée (apporter un petit carnet pour prendre des notes personnelles dans la journée, un carnet ou un cahier pour mise au net de ces notes).

Les repas seront préparés à tour de rôle par les 3 groupes.

Activités proposées : cuisine, jardinage, apiculture, réfection de vieux talus, pique-nique à la mer, promenades, commissions, chant, conte, poésie, jeux, aide aux agriculteurs voisins, veillées,...

Couchage : sous tente ou en maison (apporter sac de couchage).

Il est conseillé de se préparer au stage en apprenant ce qui concerne la vie de tous les jours (à table, le temps, la maison, etc...).

S'adresser à : Jil Le Mouilhour
Cité de la Madeleine
56330 PLUWIGNER

buhez ar c'hevrennoù

* BRO WENED

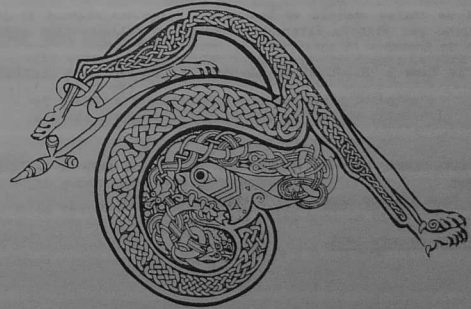
* BRO GWENED

AR PEZH A ZO BET GWRAET E 1984

- 1 - C'hwec'h dewezh studi o deus bodet ingal 15 den e Brec'h.
Studiet : kentelioù ar C'H/CNEC ; an daolenn feltr ; geriadur ; fonetik.
- 2 - Pennad-komz ged pennseller an departamant.
- 3 - PAE : 25 skolaer zo bet tolpet e korv 3 staj diwar 4.
- 4 - Prientiñ ar c'hwec'hved staj daoulamm gwenedeg.
- 5 - Pennad-komz ged ar sindikadoù SNI ha SGEN.
- 6 - Fest-nos e Kamorzh (3 a vis Meurzh 1984).
- 7 - Lizher d'ar C'H/CNEC ewid lâred ne vez ket gwraet trawalc'h a gas ag ar gwenedeg dreist oll er live II.

Dessidet oa bet e bodadeg veur ar ble paset lakad ar burewad d'ober war-dro buhez foran ar gevredigezh. Labour ' zo bet gwraet war an hent-se (PAE, moned da weled ar sindikadoù). Med n'omp ket niverus a-walc'h ha red eo dimp bodiñ an oll skolaerion a-du ged hor palioù. A du-rall, ema red dimp iwe difenn stard ar gwenedeg, ha pelloc'h ar brezhoneg. Red eo her lâred : pa vo degemeret un doare-skriv etrerannyezhel ged an ensav a-bezh e lârimp ema bet respetet ar gwenedeg. A vihannoc'h e vo tresset ur wezh ouzhpenn ar skolidi a vro gwened é teskiñ brezhoneg.

Dre an "Astell-you'd" e vo moian dimp labourad er ster-se. A-benn ar ble e vo daw he lakad en he sav da vad.



PROJET CULTUREL DE
L'ASSOCIATION AR FALZ - SKOL VREIZH
POUR 1985



I) EDITIONS SKOL VREIZH

- Revue pédagogique : nouvelle série :

- N° 1 : ONOMASTIQUE par Albert Deshayes (80 pages illustrées, couverture couleur) sorti en mai 1985.
- N° 2 : CHANSONS POPULAIRES sur feuilles volantes - par Daniel Giraudon (80 pages illustrées, couverture couleur) - (août 1985).
- N° 3 : LES CARRIERES D'ARDOISES - par Anne-Marie Kervern - chronique toponymique - (octobre 1985).
- N° 4 : ART ET CULTURE POPULAIRE de Ronan Leprohon - (décembre 1985).
- N° 5 : LES JOHNNIES (fin 1985 - début 1986)
 - . Etude linguistique du breton de Roscoff.
 - . Echanges économiques entre le Léon légumier et la Grande-Bretagne.

- Atlas de Bretagne : par une équipe universitaire de Rennes, Brest et Nantes, avec le concours de l'INSEE-BRETAGNE. Un volume en quadrichromie - 55 pages : cartes, plans, coupes, photographies. Une démarche pédagogique originale de la photographie à la carte.

- Un livre de lecture destiné aux adolescents :

"Ur c'huzhiad avaloù douss-treñk" - contes et nouvelles en breton, écrit par Fañch Peru - (nombreuses illustrations, couverture couleur) : 1er numéro d'une nouvelle collection "tri aval".

- Un recueil de textes choisis en breton à l'usage des classes de 4e et 3e, composé par Francis Favereau et édité en collaboration avec le C.R.D.P. de Rennes - (à paraître à la rentrée 1985-1986).

- Réédition du Tome 3 "HISTOIRE DE LA BRETAGNE ET DES PAYS CELTIQUES" (2000 exemplaires).

II) AUDIO-VISUEL

- Disque : "KANAOUENNOU EWID AR VUGALE" N° 3 - Patrik EWEN et les Bleizi Ruz -
 - . "Son al leur newez" (Barzhas Breizh)
 - . "Marc'harid al leur-gêr" (Ivonig Picard)
 sorti en mars 1985.

- Montage audio-visuel à usage pédagogique (60 diapositives, + texte) : "Les révoltes bretonnes de 1675" - (à paraître à la rentrée scolaire 1985).

- Un film video de 25 minutes sur le commerce du cheval dans la région de Landivisiau, en collaboration avec l'A.C.A.V. (Centre audio-visuel de Saint-Cadou), la Société d'Ethnologie bretonne, l'Institut Culturel breton et la Mission du Patrimoine.
Deux versions : . une version en breton ;
. une version en breton sous-titrée en français.

III) PLANEDENN : revue littéraire entièrement en breton :

- N° 22 : hiver 1984-1985 (paru en mars 1985) - 38 poèmes japonais traduits en breton par Alain Kervern et Philippe Audinet-Leguen.
- N° 23 : printemps 1985 -
 - . Nouvelles de Yann Gerven et de Y. Ewen.
 - . Poèmes de Yann-Erwan Plourin.
 - . Etude sur Roparz Hemon, par Fañch Morvannou. (à paraître en mai 1985).

A paraître : numéros 24-25 :
Monographie sur Arradon.

IV) AR FALZ : revue culturelle et militante : 4 numéros dans l'année.

V) STAGES :

- de breton vannetais (6 jours) : à Vannes du 1er au 6 juillet 1985 - nombre de participants : 20.
- de culture et langue bretonnes (6 jours) : à Laz (Finistère) du 25 au 31 août 1985 - 80 participants.
- Colonie de vacances bilingue pour enfants de 6 à 12 ans : à Spézet (Finistère) du 7 au 30 juillet 1985 - 60 participants.

VI) COURS DE BRETON PAR CORRESPONDANCE

(tous niveaux - une centaine d'inscrits).

PROJETS POUR 1986

I) EDITIONS SKOL VREIZH

- "LES VIKINGS EN BRETAGNE" - par Jean-Christophe Cassard - (numéro de Skol Vreizh).
- "LE BRETON à L'ECOLE" (Tome 2) de Albert Deshayes - (méthode d'apprentissage du breton dans le primaire).

II) DISQUES

1. La guerre 1914-1918 en chansons.
2. La résistance en Bretagne à travers des chansons bretonnes.

talbenn

Talbenn Sewenadurel ARAKOUR BREIZH

FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON

Breitaehne Galaese, Ar Falz, Parti Socialiste Breis, Parti Socialiste Unifié, SGEN-CFDT, Skol An Emsav, SNETP-CGT, SMI-PEGC 56, SNRT-CGT et SFRI-CGT de FR3 Bretagne et Pays de Loire, Union Démocratique Bretonne.

Sekretouriezh : AR FALZ
Sekrètarat : 6, straed Hir/6, rue Longue
29210 MONTROULES/MORLAIX

Pellgomz : Ar Falz 16 (98) 62.17.20.
Téléphone : le secrétaire 16 (97) 36.43.32.

Montroules, d'an 26 a vis Genveur 1985
Morlaix, le 26 Janvier 1985

à : Monsieur le Président
de la République Française

Palais de l'Elysée
55-57, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

OBJET : demande d'audience

Monsieur le Président de la République,

Vous allez venir bientôt en Bretagne.

Pour les associations membres de notre Front Culturel toutes solidement ancrées à gauche, votre élection a été un espoir. Enfin, le gouvernement de la France allait reconnaître la légitimité des revendications culturelles des minorités, celles des Bretons en particulier...

Si des déclarations de principe ont été faites, si des rapports ont été réalisés, des négociations entamées, nous ne pouvons que constater et déplorer la faiblesse des réalisations concrètes. Nous ne nions pas ces réalisations, mais pour que soit officialisée la reconnaissance de nos langues et cultures bretonnes, nous demandons :

- un statut public pour DIWAN ;
- un enseignement sérieux de la langue bretonne de la Maternelle à l'Université avec la création de diplômes et de concours, permettant l'ouverture de postes statutaires et budgétaires, tel un C.A.P.E.S. de breton ;
- la création de sociétés authentiquement régionales de radio et de télévision ;
- le vote par l'Assemblée nationale d'une loi sur la promotion des langues et cultures de France, loi reconnaissant à chacun le droit d'utilisation de ces langues tant dans la vie publique que privée ;
- la reconnaissance de l'identité historique et culturelle bretonne en revenant sur la scandaleuse partition qui a séparé, sous de pseudo-prétextes économiques, la Loire-Atlantique de la région Bretagne.

Pour vous faire part de nos espérances mais aussi de nos inquiétudes et de notre détermination, nous sollicitons de votre bienveillance une entrevue lors de votre passage en Bretagne.

En espérant que vous pourrez répondre favorablement à notre demande,

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments progressistes et bretons.

le Secrétaire du F.C.P.B.,
Loïc Péresse

28

TALBENN SEWENADUREL ARAKOUR BREIZH FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON

Breitaehne Galaese, Ar Falz, Parti Socialiste Breis, Parti Socialiste Unifié, Skol An Emsav, SGEN-CFDT, SNETP-CGT, SMI-PEGC 56, SNRT-CGT et SFRI-CGT de FR3 Bretagne et Pays de Loire, Union Démocratique Bretonne.

SEKRETOURIEZH : AR FALZ
Sekrètarat : 6, straed Hir/6, rue Longue
29210 MONTROULES/MORLAIX

PELLGOMZ : Ar Falz 16 (98) 62.17.20.
Téléphone : le secrétaire 16 (97) 36.43.32.

Compte rendu de la réunion
du 16 MARS 1985

Présents : BREIS-PS (Benoit Le Ray, J.P. Thomin)
 UDB (J.Y. Le Bras)
 BREITAENHE GALAESE (Robert Pédrone)
 SMI-PEGC (Podvin)
 SKOL AN EMSAV (Anna-Vari Chapalain, Y.F. Jack).

Excusés : SGEN-CFDT, PSU, AR FALZ.

1) Point sur le projet de loi "Promotion langues et cultures de France"

PS : M. Yves Dollo rédige le rapport pour la commission culturelle de l'Assemblée nationale. La procédure est ralentie actuellement, Dollo étant candidat aux cantonales. Le 23 mars, réunion du BREIS, le point sera fait. Actuellement, on ne peut dire si la loi sera inscrite à l'ordre du jour.

Deux positions : des mesures concrètes immédiates ou un texte général à plus long terme. Nombre de dispositions ont déjà été prises : exemples : aptitude à l'enseignement du breton réglée par le CAPES ; Diwan a pu continuer ; une solution de statut est envisagée pour le cours de cette année.

2) CAPES de breton-lettres modernes

Accord des syndicats enseignants pour un CAPES "mixte". Le PS pense pouvoir l'étendre à d'autres disciplines que les lettres modernes.

3) Conseil national des langues et cultures : mis en oeuvre

Pour le BREIS, ceci représente un nombre considérable de choses qui ne dispensent pas du vote d'une loi, cadre général portant valeur symbolique.

Thomin : Ceci représente la traduction concrète des engagements pris.

Breitaehne Galaese : Les promesses d'avant-élections n'ont pas été tenues ; CAPES, TELE = 0.

Thomin : Attention aux ghettos minoritaires.

29

(Suite compte rendu du 16/03/1985)

Skol An Emsav : Avant mai 1981, le médecin qui est passé n'a rien fait pour la jambe cassée ; après, le médecin qui lui a succédé s'est contenté d'un pansement sur le genou. Quelle différence?

Skol An Emsav : Comment expliquer la position du député PS contre la plate-forme du FCPB ?

Thomin : C'est une attitude personnelle ! concernant son fils (refus d'enseignement du breton).
La F.E.N. est d'accord sur le plan national avec un enseignement généralisé du breton sauf refus des parents.

Breetaenhe Galaese : Dans les faits, on constate plutôt du recul ;
exemple : $\frac{1}{2}$ poste breton et gallo en moins au C.N.E.C.

Thomin : Le recul est dû à ce que dans bien des cas la région refuse de financer. Dans ce cas, l'Etat n'y peut rien. (Contrat Etat-Région).
Le programme du PS était prévu pour 7 ans.

Breetaenhe Galaese : C'était aussi un programme électoral.

Skol An Emsav demande un retour à l'ordre du jour.

PS : Si la loi Savary avait été votée, elle aurait constitué une avancée pour DIWAN.

Skol An Emsav : Que propose le PS avec la rigueur Chevenement ?

Thomin : Il ne faut pas proposer de textes qui risquent de choquer, de rencontrer des réactions de refus (cf. loi Savary).
Il y a malgré tout des progrès quantitatifs et peut-être qualitatifs.

PS : Nous nous bagarrons pour que le projet de loi Dollo soit inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale à la session de printemps.

Skol An Emsav : Combien êtes-vous à vous bagarrer ?

PS : 245.

Tour de table quant à la position du PS au FCPB.

UDB : Pas du tout à sa place au FCPB.

SNI : Pas de position.

PS : La plate-forme est un objectif à atteindre.

Tout ce qui est souhaitable n'est pas fait, c'est vrai. Précision : le FCPB rassemble les organisations de gauche en Bretagne à l'exclusion de celles de droite ou du centre.

La prochaine réunion est fixée le 20 avril 1985
à Carhaix - Maison Pour Tous.

TALBENN SEWENADUREL ARAOKOUR BREIZH FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON

Breetaenhe Galaese, Ar Falz, Parti Socialiste
Breiz, Parti Socialiste Unifié, Skol An Emsav,
SGEN-CFDI, SMEIP-CGI, SNI-PECC 56, SNI-CGI et
SFRI-CGI de FR3 Bretagne et Pays de Loire,
Union Démocratique Bretonne.

SEKRETOURIEZH : AR FALZ
Secrétariat : 6, stradaed Hir/6, rue Longue
29210 MORTRIOLES/MORLAIX

PELLGOMZ : Ar Falz 16 (98) 62.17.20.
Téléphone : le secrétaire 16 (97) 36.43.32.

Compte rendu de la réunion
du 20 AVRIL 1985

Présents : SGEN (Yves Jardin) ; BREETAENHE GALAESE (Robert Pédron) ;
AR FALZ (Loïc Péresse).

Excusés : UDB (J.Y. Le Bras) ; SNI 56 (Yvon Le Guyadec) ;
SKOL AN EMSAV (Tangi Louarn) ; PSU.

Peu de participants à cette réunion. L'envoi de la convocation était certes trop tardif, mais la date en avait été fixée à la réunion précédente.

Yves Jardin donne les informations suivantes : une lettre du SGEN a été envoyée au PS pour que soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi sur la promotion des langues et cultures de France et proteste sur l'éventualité d'une discussion d'une loi sur l'emploi de la langue française et sa promotion sans que soit discutée la loi sur nos langues régionales. D'autre part, des courriers ont été envoyés au Recteur au sujet de l'enseignement des langues bretonnes. A ce jour, aucune réponse du Recteur n'a été faite à ces lettres.

Robert Pédron se pose des questions sur l'action revendicative du Front et se demande s'il a encore ses raisons d'être. Que faire pour provoquer une forte mobilisation au sein du Front dans tous les domaines qui nous préoccupent (enseignement, vie publique, média, réunification).

Il est certain qu'après l'activité de mise en place de la plate-forme et les discussions avec le PS pour qu'en soit tenu compte dans l'élaboration du projet de loi, le Front semble piétiner et se heurte à de grosses difficultés pour faire avancer et aboutir sa revendication.

Quoi qu'en disent les représentants du PS, les acquis sont finalement relativement maigres en regard de notre attente et de nos espoirs. Et bien souvent, ils sont soumis à la bonne ou mauvaise volonté des intervenants (interprétation minimaliste des uns, incohérence des autres, recul, manque de financement, abandon des projets, etc...).

Une mobilisation de tous les membres du Front est actuellement plus nécessaire que jamais sous peine de voir partir "en brioche" le peu que nous avons réussi à obtenir.

La prochaine réunion du FRONT est fixée au 1er juin 1985 - 15 H - à Carhaix (Maison Pour Tous). La présence de tous est indispensable. Réfléchir à un objectif d'action revendicative, même symbolique, courant juin.

le Secrétaire du Front,
Loïc Péresse

TALBENN SEWENADUREL ARAOKOUR BREIZH
FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON

Breitaenhe Galaese, Ar Falz, Parti Socialiste
Breis, Parti Socialiste Unifié, Skol An Essav,
SGEN-CFDI, SNEIP-CGT, SNI-PEGC 56, SNRI-CGT et
SFRI-CGT de FR3 Bretagne et Pays de Loire,
Union Démocratique Bretonne.

SEKRETOURIEZH : AR FALZ
Secrétariat : 6, straed Hir/5, rue longue
29210 MONTROULES/MORLAIX

PELLGOMZ : Ar Falz 16 (99) 62.17.20.
Téléphone : le secrétaire 16 (97) 36.43.32.

Compte rendu de la réunion
du 1er JUIN 1985

Présents : SKOL AN EMSAV (Tangi Louarn) ; SGEN (Yves Jardin) ;
BREITAENHE GALAESE (Robert Pédron) ; AR FALZ (Loïg Péresse).

Excusés : SNI-PEGC ; P.S. ; P.S.U.

* A propos d'un compte rendu d'une réunion précédente, le SGEN précise qu'il n'est pas d'accord pour un CAPES MIXTE DE BRETON mais pour un CAPES DE BRETON.

* Le 26 juin 1985, à Vannes, s'ouvrira le procès de JIL KILLEVERE, Président de SKOL AN EMSAV, pour "dégradation et mutilation des panneaux de signalisation routière, le 13 juillet 1983".
La Coordination Culturelle Bretonne (Secrétaire : A. Lavanant) organise une manifestation de soutien à Vannes le 22 juin 1985.
Le FCPB soutient cette manifestation et appelle les organisations membres du Front à en faire autant.
Un communiqué sera remis à la presse quelques jours auparavant.

REM - un dossier, constitué par SKOL AN EMSAV, retrace l'historique de la lutte pour le bilinguisme dans la signalisation routière (dont un exemplaire remis au secrétariat du Front).

* Un bilan rapide de la politique gouvernementale au sujet des langues et cultures de Bretagne est fait. Des aspects positifs sont relevés, des mesures ponctuelles, des aménagements sont notés. Pourtant, sur le terrain, on constate même des reculs (radio, télévision, enseignement). Le décalage est grand entre la plate-forme du Front et les réalisations concrètes. Les discussions avec les représentants du PS, au cours de nos réunions, ont tourné autour de la justification de ce décalage et des déclarations de bonne volonté : attendre....
Le Front a perdu de son dynamisme dans ces réunions plutôt inefficaces. Témoin le peu de participation actuelle. Faudra-t-il envisager une dissolution du FRONT ?

(Suite compte rendu du 01/06/1985)

* La présence du PS au sein du Front pose problème et une éventuelle exclusion permettrait-elle de clarifier la situation ?
La question a déjà été posée mais n'a pu être tranchée faute de quorum.
(En théorie, les décisions du Front se prennent à l'unanimité).

* C'est pourquoi, les membres du Front présents à cette réunion du 1er juin posent à toutes les associations membres la question "pour ou contre l'exclusion du P.S."
La décision finale sera prise lors de la prochaine réunion le 2 juillet à Carhaix, à la majorité des réponses exprimées à cette date.

La prochaine réunion du FRONT est donc fixée le Mardi 2 juillet-18 H - à Carhaix (Maison Pour Tous).

Ordre du jour :

- décision sur la présence du P.S. au sein du Front.
- bilan sur le Front, et éventuellement projet du Front pour l'année (scolaire) à venir.

Pour le Front, le Secrétaire
Loïg Péresse

C O M M U N I Q U É

Soutien à la manifestation du 22 JUIN 1985 à VANNES

Le FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON apporte son soutien à la manifestation organisée à Vannes par la Coordination Culturelle Bretonne pour la défense de JIL KILLEVERE et la reconnaissance de la langue bretonne comme langue officielle en Bretagne.

Le FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON s'étonne que pour faire respecter un droit fondamental reconnu par les conventions internationales, il faille encore enfreindre la loi française, puisqu'elle maintient une discrimination intolérable entre les différentes langues et donc entre les peuples et les individus à qui elles appartiennent.

TALBENN SEWENADUREL ARAOKOUR BREIZH
FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON

Breitaenhe Galesse, Ar Falz, Parti Socialiste Breiz, Parti Socialiste Unifié, Skol An Emsav, SGEN-CFDT, SNETP-CGI, SNI-PEGG 56, SNRT-CGI et SFRI-CGI de FR3 Bretagne et Pays de Loire, Union Démocratique Bretonne.

SEKRETOURIEZH : AR FALZ
Secrétariat : 6, straed Hir/6, rue Longue
29210 MONTROULES/MORLAIX

PELLGOMZ : Ar Falz 16 (98) 62.17.20.
Téléphone : le secrétaire 16 (97) 36.43.32.

Morlaix, le 18 JUIN 1985

COMMUNIQUÉ

- aux organisations membres du Front
- aux principaux organes de presse pour information et publication

En décembre 1983, les associations culturelles, syndicales, politiques, réunies au sein du FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON, cosignaient une plate-forme revendicative visant à obtenir de l'Etat et de la Région une reconnaissance effective et officielle du fait culturel breton sous tous ses aspects : existence d'une culture, de langues vivantes, d'une volonté d'un peuple de vivre à part entière son identité.... Parmi les signataires de cette plate-forme, un parti politique d'importance, puisque parti au pouvoir : le PS. On pouvait penser qu'en signant ce texte, le PS s'engageait à le promouvoir et qu'il en résulterait des progrès conséquents pour répondre, non seulement aux aspirations du peuple breton, mais à celles de toutes les minorités linguistiques et culturelles de France.

- Depuis 1981, quelques mesures concrètes ont été prises :
 - création de postes d'enseignants et de conseillers pédagogiques ;
 - circulaire Savary ouvrant des perspectives nouvelles ;
 - maintien des émissions de télévision et extension des émissions de radio en langue bretonne.

- Cependant, actuellement, dans l'enseignement aucun moyen nouveau n'est accordé, les textes officiels sont interprétés de façon restrictive et très partiellement appliqués ; les demandes qui s'expriment ne sont pas prises en compte.

Les moyens manquent pour les émissions de radio et de télévision en langue bretonne ; rien n'est fait pour le gallo à la radio et à la télé ; on assiste à une recentralisation de la programmation de F.R.3 ; la création de Sociétés Régionales de Radio-Télévision prévue par la loi de 1982 est abandonnée.

- En fait, il n'y a aucune rupture avec la politique antérieure à 1981, on en reste à des mesures limitées, à des expédients.

On continue à partir de la demande (qui n'est pas toujours respectée) au lieu d'offrir partout l'enseignement du breton et du gallo, qui n'est pas véritablement encouragé.

A quand la création de véritables postes budgétaires de breton ou de gallo, d'un CAPES de breton, le développement de l'enseignement bilingue, la création d'une chaîne de télévision en breton ? A quand la prise en compte du breton dans la vie publique (signalisation bilingue) ? A quand la prise en compte de la Loire-Atlantique et la fin de la propagande en faveur de la région des Pays de Loire ?

C'est la même politique niant les droits des langues et cultures minoritaires qui continue, politique chauvine, contraire aux Droits de l'Homme sur lesquels discourt Fabius. Les espoirs de voir voter une loi donnant aux langues et cultures de France la place à laquelle elles ont droit s'évanouissent. Les élus bretons du PS n'ont pas fait preuve d'une réelle volonté de mettre en oeuvre la plate-forme du F.C.P.B. que leur parti a pourtant signée en 1983, alors qu'il était déjà au pouvoir.

La France continue à être le seul pays d'Europe de l'Ouest à ne pas respecter les droits des minorités. C'est là une caricature de socialisme, un déni de démocratie, et une trahison des idéaux progressistes.

kelennadurezh

CIVILISATION ET LANGUE BRETONNE S AU L.E.P Marie-Le -Franc A LORIENT

Voilà déjà 8 ans que de nombreux professeurs et agents de l'établissement ont oeuvré pour mettre en place un enseignement de la civilisation et de la langue bretonnes.

Au cours de l'année scolaire 1983/1984, 13 sections ont bénéficié d'une heure hebdomadaire de civilisation bretonne, heure obligatoire intégrée à l'horaire normal. Cette heure a été consacrée :

- à la réalisation d'un P.A.E. "Civilisation régionale" en recherchant un patrimoine adapté à chaque section : ... Broderies et dentelles de Pont-l'Abbé pour les 2èmes années couture ... Anciens coiffeurs de Bretagne pour les 1ères années coiffure ... ;

- à l'acquisition d'un contenu culturel et linguistique associé, à partir d'une démarche active (collectage, témoignages...) : toponymie, onomastique, histoire, gastronomie,....

Au cours de cette même année, une heure (facultative) de breton assurée par M. Floc'h a permis aux élèves intéressés d'acquérir ou de perfectionner la pratique de la langue bretonne.

Pour les professeurs de breton du L.E.P. Marie-Le-Franc, les L.E.P. de Bretagne ont une carte originale à jouer vis-à-vis de l'enseignement "langue et civilisation régionales", une carte qui doit s'intégrer dans le projet de chaque établissement et pour se faire, ils réclament de toute urgence la création d'une commission académique spécifique "Le breton dans les L.E.P."

Aujourd'hui, au L.E.P. Marie-Le-Franc, on veut aller plus loin et montrer que cet enseignement est crédible dans le système scolaire, c'est-à-dire :

- qu'un élève qui apprend le breton doit être récompensé de ses efforts aux épreuves du C.A.P. et du B.E.P. : c'est un droit ;

- que la civilisation régionale doit être prise en compte dans les finalités pratiques et professionnelles des formations assurées en L.E.P., surtout quand les résultats sont probants (broderies, par exemple...) ou prometteurs (cosmétique, gastro-nomie...).

Madame, Monsieur

Parents

Chers amis et collègues

Lorient, le 25 mars 1985

Nous sommes treize élèves du LEP Marie-Le-Franc qui préparons une épreuve de breton pour le CAP ou BEP.

Nous demandons que tous nos efforts accomplis depuis 2 ou 3 ans soient reconnus.

Cette matière, la langue bretonne, nous l'avons découverte et elle nous plaît.

En conséquence, nous insistons pour que cette langue soit admise au même titre que les autres.

Nous sommes déçus par le refus catégorique de l'Académie et nous ne comprenons pas pourquoi.

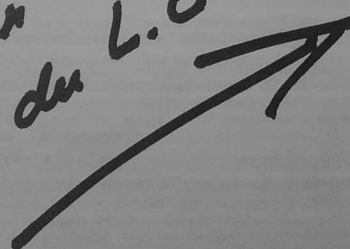
Par votre signature, soutenez notre demande.

Les élèves concernés :

ANGRAND Laurence	CAP Habillement	GUIGUIN Laurence	BEP Social
LE TOUZE Corinne	" "	LE LEM Xavier	" "
QUELLEC Christine	BEP "	LE DOUJET Gislène	BEP Sanitaire
LE PARC Christine	" "	LE GUENNEC Laurent	" "
LE DANTEC Charles	BEP Génie Civil	NICOL Patricia	" "
KERZHERO Christell	BEP Social	VIVISH Johanna	" "
CORNEC Pascal	" "		

Nom et Prénom	Qualité	Signature

faites signer la petition des élèves du L.E.P



LE BRETON À L'ÉCOLE NORMALE DE QUIMPER

"Au niveau de la formation initiale, inutile de s'attarder sur le bilan dérisoire, pour ne pas dire consternant de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes dans le département le plus bretonnant."

Tel est le jugement d'A. Gwillou dans son article "à propos du breton dans les écoles publiques du premier degré dans le Finistère", paru dans le n° 48 d'Ar Falz.

Enseignant de langue et culture bretonnes à l'École Normale de Quimper, chargé de la formation initiale et responsable des stages de formation continue, je suis en mesure de présenter les grandes lignes du programme pour 1984-1985 afin que chaque lecteur d'Ar Falz se fasse une opinion en se basant sur des faits.

En Formation Initiale

Langue bretonne (matière optionnelle)

- Elèves-instituteurs de 1ère année : 10 élèves
1h $\frac{1}{2}$ par semaine x 20 semaines, soit 30 heures dans l'année.
- Elèves-instituteurs de 2e et 3e années : 19 élèves
dans le cadre du DEUG - enseignement du 1er degré
3h par semaine x 12 semaines, soit 36 heures dans l'année.
- Elèves-instituteurs de 2e année, recrutés par Concours Spécial après DEUG : 11 élèves
1h $\frac{1}{2}$ par semaine x 30 semaines, soit 45 heures dans l'année.

Culture bretonne

- Elèves-instituteurs de 1ère année : néant
- Elèves-instituteurs de 2e année : Module OBLIGATOIRE pour les 65 élèves
24h par semaine x 3 semaines, soit 72 heures dans l'année.
- Elèves-instituteurs de 2e et 3e années ayant choisi l'option "breton" dans le cadre du DEUG : 19 élèves
3h par semaine x 12 semaines, soit 36 heures dans l'année.
- Elèves-instituteurs de 2e année, recrutés après le DEUG en module optionnel pour 9 élèves
24h par semaine x 3 semaines, soit 72 heures dans l'année.

- Elèves-instituteurs de 3e année, recrutés par Concours Interne: Module OBLIGATOIRE pour 9 élèves
24h par semaine x 3 semaines, soit 72 heures dans l'année.

Connaissance d'un pays celtique

- Elèves-instituteurs de 2e année : séjour d'études de 2 semaines à l'École Normale de Bangor pour 14 élèves et dans deux Écoles Normales de Dublin pour 22 élèves, dans le cadre d'une unité de valeur "Environnement Européen" comptant pour le DEUG ; - chaque élève doit fournir un dossier personnel sur un aspect, soit du système éducatif, soit de la culture du Pays de Galles, de l'Irlande ... ou de la Bretagne (pour ceux qui ne participent pas au séjour)-.

En Formation Continue

- Un stage de "Langue et Pédagogie" pour 12 instituteurs pendant 3 semaines.
- Un stage de "Civilisation bretonne" pour 12 instituteurs pendant 3 semaines.

Le bilan de cette formation n'est certes pas parfait. Il y manque, par exemple, la dimension pédagogique pratique. Cependant, ce programme annuel, étalé sur 3 années dans le cadre normal actuel de la formation initiale, permet : aux débutants volontaires d'avoir des bases en langue, tremplin intéressant pour ceux qui veulent compléter leur apprentissage ultérieurement ; aux bretonnants de se perfectionner -un excellent bretonnant en 3e année, trois autres d'un très bon niveau en 2e année-. Certes, la discontinuité de la scolarité, entrecoupée de stages dans des classes, nuit à l'enseignement de la langue.

Il est à noter que tous les élèves-instituteurs ont, au niveau de la deuxième année, une formation obligatoire en "environnement culturel breton" et peuvent faire un séjour d'études dans un pays celtique.

Depuis 1977, année d'entrée du breton à l'École Normale de Quimper -comme matière marginale, en dehors des heures normales de cours- jusqu'en 1985, la progression de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes a été constante, malgré quelques paliers. Un état de fait, instauré avant 1981, est devenu un état de droit (voir la déclaration du ministre Alain Savary en mai 1984, à l'occasion du centenaire de l'École Normale de Quimper). Il a fallu être persévérant et crédible.

La direction de l'École Normale, très favorable, a fait tout son possible pour donner à notre langue et à notre culture la place qu'elles ont aujourd'hui dans l'établissement. Depuis la dernière rentrée scolaire, je bénéficie de la collaboration d'un Conseiller pédagogique dans une école d'application, spécialisé en breton, attaché à l'École Normale où il est détaché pendant un trimestre de l'année scolaire.

Au cours des dernières années, un groupe de pression a lancé une campagne pour dénigrer le breton à l'Ecole Normale de Quimper, discréditer l'enseignant et en provoquer le départ afin de le remplacer par l'un des siens. Je possède sur ce sujet un dossier intéressant. Je n'y verserai cependant pas le jugement d'A. Gwillou parce que je ne le crois pas volontairement malveillant, mais fondé sur le préjugé tenace qui veut que l'Ecole Normale en tant qu'institution ayant été l'ennemi du breton dans le passé, ne peut que continuer à lui être hostile aujourd'hui.

Force est de reconnaître qu'un élève-instituteur entré ces dernières années à l'Ecole Normale de Quimper peut, s'il le désire, suivre un enseignement de 96 heures en langue bretonne, de 108 heures en civilisation, dont 72 heures obligatoires, au cours de ses trois années de scolarité.

Quelle sera la place du breton dans la nouvelle formation qui sera mise en place à la nouvelle rentrée ? Il est certain que le breton est maintenant considéré à l'Ecole Normale de Quimper comme matière formative. Mais quelle sera la part de l'Ecole Normale dans la nouvelle formation ? Et "l'environnement culturel régional" ne figure pas dans le contenu fondamental des matières d'éveil à l'école élémentaire dans les projets du nouveau ministre Jacobin.

Michel LE ROY

LA CIVILISATION MODERNE NOUS A APPRIS À
CONNAÎTRE LES DANGERS DE L'UNIFORMITÉ ET NOTRE
CONCEPTION DE LA DÉMOCRATIE EST PLUS OUVERTE
AUX DROITS DES MINORITÉS, PLUS SENSIBLE À LA
DIVERSITÉ RÉGIONALE, PLUS ACCUEILLANTE AUX SPÉCIFI-
CITÉS CULTURELLES. PUISQUE NOUS SOMMES ICI
EN TERRE BRETONNE, À LA POINTE OCCIDENTALE DE
CE BEAU PAYS, COMMENT NE PAS ÉVOQUER L'ÉVOLUTION
DE L'ÉCOLE PUBLIQUE, JADIS SI JALOUSE DE LA LANGUE
BRETONNE ET QUI L'ACCUEILLE AUJOURD'HUI JUSQUÉ
DANS VOTRE ÉCOLE NORMALE ? LA VOLONTÉ RÉPUBLI-
CAINE DE RASSEMBLEMENT NATIONAL A DONNÉ LIEU
PARFOIS À DES INJUSTICES. IL NOUS FAUT RÉINTÉGRER
LA DIVERSITÉ QU'ELLE A TENTÉ D'EXCLURE ET OUVRI-
LES PORTES DE L'ÉCOLE À LA RICHESSE DES CULTURES
RÉGIONALES. LE GOUVERNEMENT A MONTRÉ DEPUIS TROIS
ANS L'INTÉRÊT QU'IL PORTE AUX LANGUES ET CULTURES
RÉGIONALES. IL RÉAFFIRME CET INTÉRÊT DANS LE
PROJET DE LOI QUI VA ÊTRE PROCHAINEMENT SOUMIS
AU PARLEMENT EN ACCEPTANT UN AMENDEMENT SUR LES
RELATIONS DU SERVICE PUBLIC AVEC LES ASSOCIATIONS
QUI DISPENSENT L'ENSEIGNEMENT CORRESPONDANT.

LE BRETON DANS L'ACADEMIE DE NANTES :
REFUS DU RECTEUR D'ORGANISER
L'ÉPREUVE DE BRETON 2e LANGUE AU BACCALAUREAT.

Depuis la circulaire de 1982, les candidats au baccalauréat peuvent, dans l'Académie de Rennes, choisir le breton comme 2e langue vivante, le breton épreuve facultative étant toujours possible.

Dans l'Académie de Nantes, le Recteur a opposé, par lettre du 11 mars 1985, une fin de non recevoir à une demande, émanant du Lycée privé Saint-Stanislas de Nantes, d'organiser l'épreuve en Loire-Atlantique.

Pour justifier ce refus, il prétend : "l'Académie de Nantes ne possède pas de correcteurs susceptibles d'assurer le déroulement de cette épreuve dans des conditions satisfaisantes."

Ignore-t-il :

- qu'il existe à Nantes, auprès du Rectorat, service action culturelle et vie scolaire, un groupe de travail "Langue et Culture régionales", avec une enseignante de breton déléguée par l'I.P.R. Pierre Bernard ?
- qu'il existe une équipe d'enseignants de breton, du service public, assurant les cours dans plusieurs lycées de Nantes et à l'Ecole Normale, assurant aussi l'épreuve facultative du baccalauréat ?
- que la Commission "choix du sujet" breton 2e langue au baccalauréat pour l'Académie de Rennes comporte parmi ses membres une enseignante de Loire-Atlantique ; pourquoi le sujet retenu ne serait-il pas valable pour les cinq départements bretons ?

Par conséquent, les arguments émis par le Recteur ne sont pas valables puisque, sur place, en Loire-Atlantique, il existe des professeurs compétents dans le service public. N'est-ce pas un refus déguisé de la part du Recteur, d'organiser enfin, l'enseignement du breton, dans des conditions au moins égales à celles des quatre autres départements bretons ?

Rappelons qu'AR FALZ 44 réclame, depuis des années, des enseignants de breton itinérants sur Nantes et Saint-Nazaire ; paradoxalement, la seule ouverture faite par le Rectorat va en direction du privé, puisque un emploi de M.A. de breton pourrait être créé dans le privé ; quand se décidera-t-il à faire de même pour le public ?

AR FALZ

ACADEMIE DE NANTES
 RECTORAT
 LA CHAUSSEE
 N° 1431010
 NANTES
 A P. 70
 44000 NANTES CEDEX
 T.E.F.
 02/91 - N° 14.520

Nantes, le 12 NOV. 1984

Le Recteur de l'Académie de Nantes

Monsieur le Directeur
 Lycée Privé St Stanislas
 NANTES

S/C de Monsieur l'Inspecteur d'Académie
 Directeur des Services Départementaux
 de l'Education Nationale de LOIRE-ATLANTIQUE

OBJET : Projets immobiliers d'enseignement de Breton - situation de Monsieur LE MOIGNE.

RE : Votre lettre en date du 11 octobre 1984.

Par votre lettre en référence, vous avez bien voulu soumettre à mon attention un projet d'acquisition de l'enseignement de Breton que vous souhaitez mettre en œuvre, à l'échelle nationale, dans votre établissement.

Les élèves concernés aux classes de troisième et terminales de votre établissement se seraient ainsi classés seulement deux heures hebdomadaires de cours de Breton sur toute l'année, le troisième heure étant "dispensé" pour donner lieu à l'organisation de deux stages de deux jours (en décembre 1984 et en janvier 1985).

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette formule qui serait en ligne de compte (selon l'heure d'enseignement de Breton) ne serait pas à l'heure actuelle en plan pédagogique ni les stages considérés leur seraient par ailleurs le "bain linguistique" qu'on peut en attendre, ce "bain" sans aucune objection à l'enseignement proposé.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir adresser le programme pédagogique de ces journées ainsi que le bilan qui pourra en être effectué.

Par ailleurs, à la limite de votre correspondance, il serait nécessaire de décrire la situation administrative actuelle de Monsieur LE MOIGNE, professeur agrégé d'histoire d'enseignement de Breton dans votre établissement. En effet, Monsieur LE MOIGNE a bénéficié à l'heure de l'enseignement de la langue bretonne, de l'ancien contrat d'enseignement et de la compensation en qualité de "M.A. II, 1ère section, spécialisée pour l'enseignement des sciences physiques".

Aussi, l'intéressé remplissant les conditions requises pour prétendre à l'obtention d'un contrat distinct pour le Breton dans la situation administrative existante de la façon suivante :

- établissement d'un contrat provincial (M.A. II, 1ère section, pour le service de 3/18 heures) avec effet administratif au 1/09/1982 (montant effectif financier au 1/09/1984).
- Monsieur LE MOIGNE versé agréé à l'inspecteur départemental de la spécialité afin que celui-ci procède à une inspection pédagogique dans les meilleurs délais, inspection qui pourrait alors permettre de classer Monsieur LE MOIGNE définitivement sous contrat effectif pour le service d'enseignement de Breton.

M. BONVALET

Copie pour information à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
 Directeur des Services Départementaux
 de l'Education Nationale de LOIRE-ATLANTIQUE.

Si l'on en croit cette lettre du Recteur BONVALET, il serait donc possible de recruter des M.A. spécialistes de Breton pour l'enseignement privé. Pourquoi cela n'a-t-il jamais été accordé à l'enseignement public, malgré les demandes répétées d'AR FALZ 4 ?

ACADEMIE DE NANTES
 DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS
 Le Recteur de l'Académie de Nantes

Monsieur Roland LEJOLIEF
 Professeur
 Lycée privé Saint Stanislas
 2, rue Saint Stanislas
 44042 NANTES Cedex

Nantes, le 11 MARS 1985

OBJET : Recrutement - Enjeux de langue

Par votre lettre du 18 février 1985, vous avez voulu attirer mon attention sur la situation des candidats au baccalauréat qui souhaitent choisir la langue Bretonne comme langue II ou III.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette possibilité n'est pas envisageable dans l'actualité, l'enseignement de Breton ne possédant pas de professeurs susceptibles d'assurer le déroulement de cette formule dans des conditions satisfaisantes.

En conséquence, les candidats qui souhaitent continuer pour le Breton en réserve obligatoire ont la possibilité de le faire mais devront faire l'objet d'un transfert en vue de subir l'ensemble des épreuves dans l'Académie de Nantes.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

M. FRANCIS

Le Recteur BONVALET ignore-t-il l'existence -depuis plus de 15 ans- d'enseignants de Breton en Loire-Atlantique ?



brezhoneg bew

EKONOMIEZH HAG AR BARREZ

Peseurt stad ?

Gwerzh mat eo bet an douarou d'ober tache-mou - tiez.

Ur saï-sport zo benn ar fin. Ret vo kavout un den d'ober war dro.

Re a draou zo bet graet ar memes bloavezh.

Ma vije bet graet tamm ha tamm ne vije ket bet kresket an tailhou kement-se.

Ya c'hat mat faot ra d'an dud kaout tout ar voutik war un dro.

Kuzul ar Barrez

Pa vo treset ar POS, vo ret soñjal laoskel un tamm plas da zegemer uzinou.

Diwallet d'an dieou: emampo o vont da greskiñ an dispignou gante. Paotr ar CDC zo o vont d'ober e veg figus evit roiñ arc'hant c'hoazh.

Ma veromp mat hon arc'hant, e c'hallimp postañ anezhañ.

Ar vugale n'eus ket kalz deuzoutre ken, dav vo choaz kouskoude etre sevel un ti-skol nevez peotrament kempenn an hini kozh.

Petra ober ?

Ho parrez hiriv

Savet zo bet batimanchoù, kargou nevez zo deut da bouezan war ar c'hontou.

An dud zo chenchet, ezhommou nevez zo deut. Goulennet vez a bep seurt traou gant ar maer.

N'eus ket bet moaien ober an traou a oa re ger. Chom a reont war ar stern.

Labouriou zo aet da get, reou all zo lañset mat; dre se e chench an danvez-tailhou ha gouindegezh ar barrez da heul.

Sellout e peseurt stad eman ar barrez, petra eo he fezhioù mat hag he fezhioù fall, a c'hall sikour d'en em sonjal araok mont war raok.

Petra ober en amzer da zont

Lakaet peus traou war ar stern evit ar bloavezhioù da zont:

- Sevel ekipamanchou nevez
- Klask roin labour d'ar re yaouank
- Nevesaat ar mod da ren ar barrez

-Lakaat buhez e-barzh ar vro

Traou zo d'ober da gentañ.

Evit se e ranker gwelet sklaer e-barzh enne, ha gouzout araok petra vo o efed war gontou ar barrez.

An doare da welet sklaer ha d'ober e sonj

Emañ SCET Breizh o studiañ ekonomiezh ar rannvroioù hag ar parrezioù.

Labourat a ra gant ar vaered hag ar guzulierien, evel gant ar sekretourien. Savet zo bet un doare da labourat, div lodenn enni:

1) Da gentañ anaout ar barrez

-Selled ouzh he ekonomiezh hag he foblañs, benn gouzout mat e peseurt stad emañ.

-Studiañ dre ar munud kontou ar 5 bloavezh tremenet.

-Gweled penaos eo stag ekonomiezh ar barrez diouzh he firvidigezh, etre he danvez-tailhou hag an DGF, an DGE hag all.

2) Studiañ an amzer da zont goude-se

-Gweled asambles petra zo ezhomm, peseurt mod ober, ha petra zo moaien ober.

-Muzuliañ petra vo efed pep tra war ar pemp bloaz a zeu:

-War ar c'hontou

-War an tailhou, an dleou, arc'hant ar barrez.

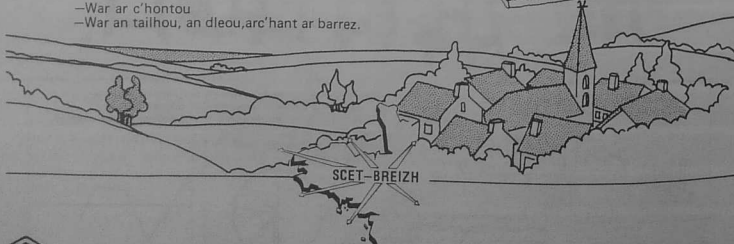
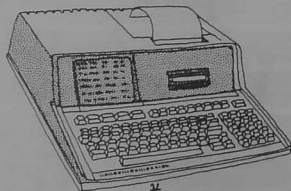
Ar studiadennou-se vez graet gant ekonomist o implij lojiiselou informatikel. Un doare eo da welet sklaer en talempradou etre an arc'hant postet hag an arc'hant a zeu da heul.

-An tailhou hag an DGF

-An espern hag an dleou

-An dispignou ekipamant hag an TVA

Ha kement se gant sikour an informatik.



SCET - BREIZH

35, Plas ar C'holombier - B.P 658 - 35008 ROAZON-CEDEX
Pz (99) 30.47.06

Traduction de la plaquette en langue bretonne
éditée par la S.C.E.T.-BRETAGNE

QUELLE SITUATION ?

ELU n° 1 ... les terrains des lotissements se sont bien vendus ...

ELU n° 2 ... il y a enfin une salle omnisport ... il va falloir trouver quelqu'un pour s'en occuper ...

ELU n° 3 ... trop de choses ont été faites la même année ...

ELU n° 4 ... un étalement aurait permis de ne pas augmenter autant les impôts ...

ELU n° 5 ... oui, bien sûr! mais les gens veulent tout avoir en même temps ...

QUELS PROJETS ?

ELU n° 6 ... quand on fera le P.O.S., il faudra penser à prévoir de la place pour des entreprises ...

ELU n° 7 ... il n'y a plus beaucoup d'enfants, il faudra pourtant choisir entre construire une nouvelle école ou aménager la vieille ...

ELU n° 8 ... attention à la dette; elle va accroître nos dépenses ... le délégué de la Caisse des Dépôts va encore faire le "difficile" pour nous donner de l'argent ...

ELU n° 9 ... si nous gérons bien la trésorerie, nous pourrons investir ...

LA COMMUNE AUJOURD'HUI

- des équipements ont été réalisés, des charges sont apparues, qui pèsent sur le budget,
- la population a changé, des besoins nouveaux sont nés, des demandes de toutes sortes sont adressées au Maire,
- il n'a pas été possible de faire ce qui était trop cher, cela reste programmé,
- des activités ont disparu, d'autres prennent leur essor; aussi se modifie la matière imposable qui détermine les gains de la Collectivité.

SE PENCHER SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE, SUR SES ATOUTS ET SES HANDICAPS, PEUT AIDER A REFLECHIR AVANT D'ENTREPRENDRE

QUELLES PERSPECTIVES

Vous avez établi un programme pour l'avenir :

- construire des nouveaux équipements,
- tenter de donner de l'emploi aux jeunes,
- moderniser la gestion de la Commune,
- animer le pays,

DES PRIORITES EXISTENT ...

aussi doit-on y voir clair et prévoir quelles seront les conséquences sur le budget de la Commune.

La S.C.E.T.-BRETAGNE ETUDIE l'économie des Régions et des Communes. Le travail s'effectue avec les Conseils Municipaux, comme avec les Secrétaires de mairie. Une méthode a été élaborée, qui comprend deux phases :

1 tout d'abord connaître la Commune :

- . un regard sur l'économie locale et la démographie, afin de bien connaître la situation,
- . une étude approfondie des comptes des 5 dernières années,
- . l'établissement des relations existant entre l'économie locale et la richesse fiscale, entre la matière imposable et la D.G.F., la D.G.E., etc ...

2 effectuer une analyse prospective ensuite :

- . voir ensemble quels sont les besoins, comment y répondre, et qu'est-ce qu'il est possible de faire,
- . mesurer quelles seront les répercussions des réalisations dans les 5 ans à venir :
- sur le budget,
- sur les impôts, la dette, la trésorerie.

CES ETUDES SERONT MENEES PAR DES ECONOMISTES UTILISANT DES MODELES INFORMATISES. C'EST UNE METHODE POUR APPROFONDIR LES RELATIONS EXISTANT ENTRE L'INVESTISSEMENT ET SES CONSEQUENCES FINANCIERES : L'IMPOSITION ET LA D.G.F., L'EPARGNE ET LA DETTE, LES DEPENSES D'EQUIPEMENT ET LA T.V.A., LE TOUT ASSISTE PAR L'ORDINATEUR.

TEUL LABOUR AN DILENNIDI VREZHONEGERIEN

=====

Prederiet gant ar garg
hon eus da zifenn ha da reiñ
lañs d'ar BREZHONEG ha da
SEVENADUR BREIZH

NI, DILENNIDI eus a gement
korn bro a zo e Breizh
hag izili eus UNVANIEZH
AR VAERED HAG AN DILENNIDI
VREZHONEGERIEN

ez omp a-du da labourad
asamblez evit klask tizhout
ar paliou-mañ :

- 1 - Bodañ/tolpeñ dindan daou vloaz/vle -da lavarout eo araok dibenn 1986-kentañ Breujoù Meur/Bodadeg Veur ar c'humunioù/parrezioù oc'h ober gant ar brezhoneg, pezh a diefe bezañ/boud un araokadenn vat er stourm evit Sevenadur Breizh.

- 2 - Da c'hortoz e fell deomp labourad holl asamblez gant ur spered digor da vodañ/da dolpeñ an dilennidi hag ar vaered vrezhonegerien en ur grediñ start, ha lakaat ar re all da grediñ, pegen talvoudus eo ar stourm-mañ evit dazont hon yezh ha kultur Breizh,

CHARTRE DE TRAVAIL DES ELUS BRETONNANTS

=====

Conscients de leur responsabilité dans la défense et la promotion de la LANGUE et de la CULTURE BRETONNES

NOUS, ELUS des différents "pays" de Bretagne et membres de l'UNION DES MAIRES ET DES ELUS BRETONNANTS

convenons d'agir ensemble dans les perspectives suivantes :

- 1 - Réunir dans un délai de deux années -c'est-à-dire avant la fin 1986- les premiers ETATS GENERAUX DES COMMUNES/COLLECTIVITES BRETONNANTES, ce qui devrait marquer un sursaut collectif en faveur de la CULTURE BRETONNE.

- 2 - D'ici là travailler, solidairement et dans un esprit de large tolérance, au regroupement des ELUS et des MAIRES BRETONNANTS, en se persuadant et en persuadant les autres de l'importance du combat en faveur de la LANGUE et de la CULTURE BRETONNES,

hag en ur lakaat ar gudenn-
mañ/ar problem-mañ e touez,
ar re gentañ eus hon prede-
rioù politikel.

3 - Diskouez/diskoeñ ar skouer
vat en ur ober gant ar
brezhoneg pe gant an
divyezhegezh er vuhez
bublik hag en hon darempre-
doù pemdeziek.

4 - Klask gwellaat hon brezho-
neg hag hon anaoudegezh
eus Sevenadur Breizh;
(gellout a rafe/rae ar
c'hanadig digas traou
war/ar an dachenn-se).

5 - Er c'humunoù, lakaat panel-
loù-lec'h brezhonek pe
zivyezhek, ha difaziañ/
kampenn an anvioù/hanueu-
lec'h distreset.

6 - Reiñ lañs da implij ar
brezhoneg en Ti-Kêr :
er C'huzul-kêr, er gouelioù
ofisiel, e sekretourva
ar maerdi, hag ivez/eue
klask ober eureujoù e
brezhoneg pe en divyezh.

et en inscrivant ce problè-
me parmi nos priorités
politiques.

3 - Montrer l'exemple en prati-
quant le BRETON et un
BILINGUISME ACTIF dans
la vie publique et dans
les relations quotidiennes.

4 - S'informer et se perfec-
tionner dans le domaine
de la LANGUE et de la
CULTURE BRETONNES ; (le
bulletin de liaison pourra
apporter une contribution
sur ce plan).

5 - Au plan communal, promou-
voir des SIGNALISATIONS
et des dénominations bre-
tonnes ou bilingues, et
faire procéder aux rectifi-
cations des noms de lieux
bretons déformés.

6 - Développer l'usage du
BRETON A LA MAIRIE : au
sein du Conseil municipal,
dans les cérémonies offi-
cielles, au secrétariat
de Mairie, dans les actes
administratifs, avec notam-
ment la possibilité de
mariages bretons ou bilin-
gues.

7 - Ober ma chomo ar brezhoneg
bev e buhez ar gumun,
hag evit-se lakaat kelenn/
diskeñ ar yezh hag ar
Sevenadur er gumun, pe,
ma n'eo ket posubl, ober
un emglev gant ur gumun
all e-kichen.

8 - Klask kas waraok ar gouelioù
hag ar c'hoarioù breizhek,
an eskemmoù etrekeltiek,
ar c'houladigezhioù etre
kumunioù.

9 - Labourad aketus/fidel
e-barzh ar strollad. Tamm
ha tamm e vo ret d'an
Unvaniezh kaout peadra
d'ober he labour.

10 - Harpeiñ/souten -asamblez
gant an Unvaniezh- pezh
a vo graet dre vras a-
hend-all evit difenn yezh
ha Sevenadur Breizh.

7 - Encourager le maintien
du BRETON dans la Vie
locale. A cette fin, avoir
notamment un ENSEIGNEMENT
DE LA LANGUE ET DE LA
CULTURE dans la commune
ou en concertation avec
une autre commune.

8 - Favoriser le Développement
de FÊTES, JEUX et LOISIRS
à caractère breton, les
échanges interceltiques
et les jumelages de commu-
nes.

9 - Participer avec régularité
aux activités de l'UNION,
qu'il importerait de doter
progressivement des moyens
indispensables à son action.

10 - Appuyer/soutenir -avec
l'UNION- ce qui sera fait
d'important par ailleurs
pour la défense de la
LANGUE et de la CULTURE
BRETONNES.

E PLEURDUD,
d'ar 24 a viz Du 1984

A PLOERDUT,
le 24 décembre 1984

dre selled ha klewed

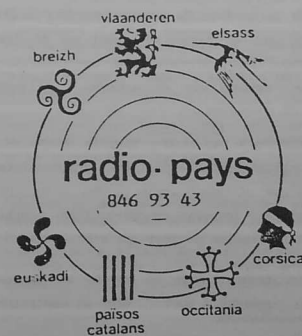
TEVEOÙ LEC'HEL E BREIZH?

Tro ho peus bet da glewoud komz eus RADIO-BRO dija. Skignañ a ra war Baris (89.4 MHz) abadennoù liessort diwezheg o tennañ da vroioù ar c'hwec'h-korn, da lavaroud eo, Bro-Elsass, Bro-Euskadi, Breizh, Bro-Gataluña, Bro-Gorsika, Bro-Flandres, ha Bro-Okitania. Miliadoù a dud, sañset, a vije prest d'hor selaou pa'z eo gwir 'z eus un toullad mad a zivroidi er Gêrbenn ha tro-war-dro. Felloud a rae deomp diskouez splann d'ar re a zo e penn an traoù e Paris tre, ez eus tu d'ober gant hor yezhoù hag hor sewenadurioù, ha bep sort traoù eveljust. Skignet e vez ganeomp-ni Breizhis da skwer, bep sul da nos, un abadenm rock, gwaet Botou-Koad Tredan diouti, kenniget e brezhoneg. M'hon eus c'hoant ez afe ar maout ganeomp e-kefver difenn ha kass war-raog hor yezh, erru eo poent deomp lakaad anezi da vevañ e gwirionez kêa ! Ma ne vez ket kenniget krafoù a zedenn ar re yaouank, perag an diaoul e teufent da zeskiñ ar brezhoneg ? Emañ dazont hor yezh hag hor sewenadur gant ar Selled-ha-Klewed. Kurius e vefen da c'houzoud ped a emsaverien a zo oc'h ober gant ar brezhoneg dirag ur mikro bennag hiziv-an-deiz ? Plijoud a ra d'un darn vrassañ anezhe kentoc'h skrivañ pennadoù a zornadoù hag a grabanadoù er c'helaouennoù diniver, lennet gant ken nebeud a dud, chom en o geto. Hogen, da betra a dalvez kement-mañ ma n'eer ket d'an dud, ma ne reer ket gante ? Ma m'eus kontet mad ez eus pemp pe c'hwec'h radio lec'hel e Breizh, un nebeud eurioù brezhoneg gante, hag aze emañ an dalc'h pa ouser ez eo dre gomz da gentañ e tesker ur yezh ma ne fasian ket. Neuse, emsaverien ger, bec'h d'ar radioù lec'hel ! Savet eo bet, amañ e Paris, ur radio gant emsaverien sewenadurel na oant ket deus ar vicher avad ! Daoust d'ar "frankis" bet roet deomp war ar gwagennoù krenn ne weler ket kalz tra dedennus e Breizh, nemed N.R.J.où a bep ment ; ha n'eo ket se gwirvoud ar vro koulskoude. Ar rock, ya, e-gis em eus lâret, med saosneg a hed an deiz, se a zo un afer all ! Mard eo bet hanter c'hwitet ganeomp taol ar radioù lec'hel e Breizh, daw eo mont d'an teveoù, di-zale e vo re ziwedad. Abalamour da betra ne vefe ket savet abadennoù brezhoneg er skinwel ? Ha kavoud a ra deoc'h ez eus trawalc'h er servij foran ? Arabat hufvreal, ne vo ket roet muic'h deomp, deomp d'en em dennañ hon unan. Emsaverien aleizh ez eus e Roazon a benn ober se, e Kemper ive, en Orient....

Un dra vad eo goulenn groñs hag huchal uhel, gwelloc'h eo sevel. Red eo prientiñ teuliadoù ha kass aneze d'ar C'husul Meur Selled-ha-Klewed kement ha goulenn stankterioù, kuit da gaoud emzvisoù warlerc'h gant ur raktress all ma n'eus ket lec'h awalc'h ewid an holl. Red eo skrivañ ive da Jean-Denis BREDIN a zo e karg un danevell a-zivoud an teveoù preves. Gwaet e vo ur rentakont gantañ d'ar c'hentañ ministr d'ar 15 a vis ebrel. (Red eo mont fonnus). Ra ziwano stank teveoù brezhoneg enta. D'am soñj, alies, ar pezh a ra diouer deomp eo ar youl hag ar galon, red eo kredif. Ma fell deoc'h mont e darempred ganin :

Serj RICHARD - 10, ru H. POINCARÉ - 75020 PARIS. Ah ya, ankouaet emeus, ni a zo o vont d'ober un T.V. e Paris.

Radio Pays



89.5
mhz

DE 22H30 A 1H
DIM, LUN, MAR, MER, VEN.

NUIT RADIO PAYS
DU SAM 19H AU DIM 9H

association radio-pays
6, place de la Madeleine 75008 PARIS

LA TELEVISION AUX SEMELLES DE BOIS

Interviewé par Le Trégor (15.09.1984) Michel Le Bris, directeur des programmes de FR3 Bretagne, a déclaré :

... "Les émissions en breton coûtent..."

... et on ne les retrouve pas."

et un peu plus loin :

... "Le mouvement breton..."

... on n'y peut souvent rien."

A Ar Falz, nous nous indignons que de tels propos soient tenus par le responsable d'une chaîne de télévision à vocation régionale.

D'une part, une émission faite pour la promotion d'une langue et d'une culture ne se juge pas en termes d'argent ou de taux d'écoute. Face à la banalisation, à l'uniformisation, une télévision bretonne doit être originale, authentique et ouverte : "diverse et universelle".

D'autre part, M. Le Bris n'a pas encore compris (ou ne veut pas comprendre) que la revendication bretonne peut être progressiste, que vouloir défendre une langue et une culture c'est s'enrichir et enrichir les autres : la plupart des pays européens l'ont compris et le retard de la France dans ce domaine ne fait que s'accroître.

Dans le combat que nous menons, nous ne voyons ni ghetto, ni sous-développement, ni pays condamné à mort... bien au contraire!

Devenu serviteur zélé d'un pouvoir qui, malgré ses promesses, poursuit une politique de castration culturelle, économique et politique des régions, il ne reste plus à M. Le Bris qu'une chose à faire : démissionner !



Honoré Douzret. "Vous avez la parole, expliquez-vous, vous êtes libre !"

levriou

UN POETE ET CHANSONNIER

DE LANGUE BRETONNE : PROSPER PROUX

- 1811-1873 -

VIE, OEUVRES, CORRESPONDANCE
COMPRENANT DE NOMBREUX INÉDITS

--- 996 ---

Depuis l'édition de son premier recueil de vers, *Canouennou grêt gant eur C'hernewod* (Chansons composées par un Cornouaillais - 1838), Prosper Proux passe pour être le mouton noir du troupeau des écrivains bien-pensants de langue bretonne.

Il doit cette mauvaise réputation à la bourgeoisie de Guerlesquin (dont il faisait partie), au clergé local de son temps (bien qu'il n'en fût pas l'adversaire) et même à quelques frères-ennemis politiques, jaloux de son influence et de sa popularité dans le canton de Plouigneau.

Une thèse d'université rédigée en breton et soutenue à Rennes par François Jaffrenou (Taldir) a ajouté en 1913 quelques grains de soufre au feu de sa modeste gloire littéraire.

L'extrême rareté des exemplaires de ses œuvres (la brochure déjà citée, plus le très sage *Bombard Kerne* - 1866 - empêchait les amateurs de littérature bretonne de se former une opinion personnelle sur la qualité de ses compositions et sur le caractère de leur auteur.

Prosper Proux est rarement un poète profond, plus souvent un joyeux chansonnier, doublé d'un adaptateur des fables de La Fontaine. La présente réédition de ses œuvres ne prétend donc pas réhabiliter un génie méconnu des lettres bretonnes. Mais sa position spécifique, à la charnière d'un monde rural bretonnant et d'un univers urbain francophone ; la richesse et l'évolution originale de son écriture du breton ; le plaisir que procure encore, plus de cent ans après sa mort, la lecture des textes qu'il nous a laissés, tout cela justifie largement le désir de le présenter à un nouveau public.

Plan de l'ouvrage

- I - ETUDES :
 - Prosper Proux, sa vie et son époque, par Yves Le Berre
 - Le breton de Prosper Proux : normes orales et normes écrites, par Jean Le DG
 - Approche critique des *Canouennou*, par Fañch Morvannou
- II - OEUVRES (avec traductions) :
 - Cahier manuscrit antérieur à 1838 (inédit)
 - *Canouennou grêt gant eur C'hernewod* (1838)
 - *Bombard Kerne - Jabadao ha Kaniri* (1866)
 - Pièces éparses
- III - CORRESPONDANCE :
 - Lettres de et à La Villemarqué, de Penguern, Le Scour, Luzel, Sauvé, etc.
- IV - BIBLIOGRAPHIE

Volume de 343 pages, de format 24,5 cm x 16 cm
Prix : 145 F

Ouvrage publié avec le concours de l'Institut Culturel de Bretagne

- BON DE COMMANDE -

M
 Adresse

déclare commander ... exemplaire(s) de l'ouvrage "Un poète et chansonnier de langue bretonne : Prosper Proux - 1811-1873".

au prix de 145 F (franco de port)

Ci-joint :

- chèque bancaire *
- chèque postal *

Bon de commande à retourner au

C.R.B.C., Faculté des Lettres
 B.P. 860 - 29279 BREST CEDEX

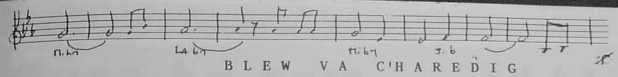
DISPONIBLES :

- Cahier n° 1 : Etudes sur Edouard et Tristan Corbière 60 F
- Cahier n° 2 : La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy 90 F
- Cahier n° 3 : Etudes sur la presse bretonne aux XIXe et XXe siècles 65 F

A paraître en Février 1985 :

- Cahier n° 5 : Correspondance André Suarès - Yves Le Febvre

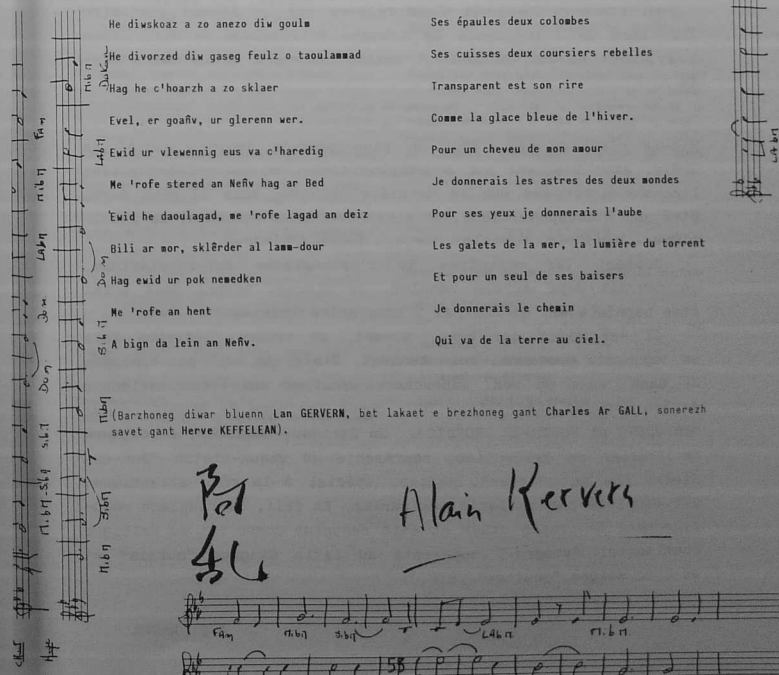
* Chèque au nom de M. l'Agent Comptable - U.B.O.
 C.C.P. 9402 - 15 V Rennes



Embann a raomp amañ testenn ur ganaouenn savet ha kanet gant Alan GERVERN hag he deus talvezet dezañ gonid pris kentañ KAN AR BOBL en ORIENT, e mis Ebrel tremenet ; war ar memes tro en deus gonezet hor mignon ALAN e vilhet ewid mont da GILLARNEY (Bro Iwerzon) e mis Mae, e hanw kanerien Vreizh, da geñver konkour "Celtavision".

Blew va c'haredig	Les cheveux de mon amour
A zo 'vel arnev-du e-kreis an nos	Sont comme une nuit d'orage
He c'horv a zo ur blegnn aosilh	Sa taille est un osier flexible
Hag he mousc'hoarzh un eog	Et son sourire un saumon
A-eneb an dour	Qui remonte le courant
He diwskoaz a zo anezo diw goull	Ses épaules deux colombes
He divorzed diw gaseg feulz o taoulamad	Ses cuisses deux coursiers rebelles
Hag he c'hoarzh a zo sklaer	Transparent est son rire
Evel, er goañv, ur glerenn wer.	Comme la glace bleue de l'hiver.
Ewid ur vlewennig eus va c'haredig	Pour un cheveu de mon amour
Me 'rofe stered an Neñv hag ar Bed	Je donnerais les astres des deux mondes
'Ewid he daoulagad, me 'rofe lagad an deiz	Pour ses yeux je donnerais l'aube
Bili ar mor, sklêrder al lam-dour	Les galets de la mer, la lumière du torrent
Hag ewid ur pok nemedken	Et pour un seul de ses baisers
Me 'rofe an hent	Je donnerais le chemin
A bign da lein an Neñv.	Qui va de la terre au ciel.

(Banzhoneg diwar bluenn Lan GERVERN, bet lakaet e brezhoneg gant Charles Ar GALL, sonerezh savet gant Herve KEFFELEAN).





BINIOU ou BENNIOW

L'article de Fañch Gourvil sur le nom breton de la corneuse donne la bonne étymologie de ce nom : **benni**, pluriel de **bann**, corne, avec adjonction d'un second suffixe pluriel exprimant la complexité de l'assemblage en question. (La multiplicité des usages du suffixe **-ow**, depuis le vieux-celtique mériterait une étude détaillée). Mais son exposé comporte plusieurs inexactitudes.

En premier lieu, il faut relever que le breton populaire KLT (hors de l'influence de l'usage folklorique du mot) donne 3 syllabes au mot **binioù**. A témoin les vers de la **Gwers Kêr-Is** :

Pa glewan-ne ar binioù,
Ar vombar hag an telennoù.

Bin-iw n'existe pas. Tout au plus peut-on avoir /'binio/ en **Goélo**, avec l'accent sur l'antépénultième. En Haute-Cornouaille, l'accent n'est pas sur la dernière syllabe, mais il peut aussi être sur l'antépénultième, et assez fort pour escamoter la pénultième : **Bann'leg**, **Kor'ller**, ce qui donne /'binjow/.

Suivant les principes de l'orthographe interdialectale, on devrait donc écrire **bennioù**. Le pluriel normal doit aussi être **benni(e)w(er)**, et non pas l'imaginaire "**biniaouù**".

Il est exact que **bann**, sommet, se trouve plusieurs fois en toponymie bretonne, mais **Bénodet**, **Binic**, ne sont pas composés de **bann**, mais de **ben**, embouchure, qui est une forme infléchie de **bon**, souche. La rivière **IC** a donné les noms de **BEN-IC** (comme **BEN-ODET**) et **PORTH-IC** (**PORDIC**). En Sarzeau, **Banaster**, embouchure de l'étier de **Kerboulieo**, représente un vieux-breton ***Bon-en-Staer**. (Le mot "étier", estier, spécial à la côte atlantique, est expliqué par le latin **aestuarium**. En fait, il remplace régulièrement le breton **staer** et doit remonter comme lui au celtique continental ***stagro-**, apparenté au latin **stagnum** "marais" et au grec **stages** "gouttes", etc.).

A.J. RAUDE

TYPOGRAPHIE SYNDICALISTE (suite)

L'ouvrage **1270 militants du Finistère (1918-1945)**, dictionnaire biographique des militants ouvriers du Finistère, que nous avons présenté dans le numéro 46 d'Ar Falz, est en vente chez l'auteur, **Eugène Kerbaul** -93, rue Pierre Curie, 93170 **Bagnolet**-, au prix de 50 F (65 F avec le port) - C.C.P. : 8653 - 82 X Paris.

KENDALC'H KELTIEK ETREVROADEL

E Roazon e vo dalc'het ar C'hendalc'h Keltiek Etrevroadel etre an 11 hag ar 17 a vis Eost 1985. Studiet e vo kudennoù an embann er yezhoù keltiek, an embannadurioù ewid ar vugale hag an teknikoù newez.
Kendalc'h Keltiek Etrevroadel - 7, kae Kastellbriand - 35000 Roazon.

VIVRE AU PAYS

Dans le numéro 939, de Mars-Avril 1985, du journal du P.S.U. Bretagne, un dossier sur la Nouvelle-Calédonie.

"Il est dit qu'en Nouvelle-Calédonie, quatre fleurs sur cinq sont inconnues dans le reste du monde. Nous souhaitons que l'on en trouve une autre, celle de la Tolérance et de la Compréhension pour le bien de toutes les communautés de la Nouvelle-Calédonie" ; ainsi se termine l'excellent article de **Henri Séquard**.

EXPOSITIONS

Monsieur Fons De Kort - 29220 La Martyre a, disponibles des expositions sur divers sujets, notamment :

- les moulins de la vallée de l'Elorn : 250 documents ;
- la maison rurale bretonne ;
- le manoir de Mézarnou ;

Location : 1500 F la semaine.

PRATIQUES RITUELLES

L'appel d'offre lancé cette année par la Mission du Patrimoine Ethnologique, porte sur les "Pratiques rituelles dans la France Contemporaine".

Texte et Formulaire : Mission du Patrimoine Ethnologique - 4, rue de la Banque - 75002 Paris.

POLYNÉSIE

Les sénateurs ont adopté, le 2 août 1984, les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie Française. Pour le Secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer, Georges Lewino, l'unanimité des deux assemblées sur ce projet "traduit la foi de la France tout entière en son avenir dans le Pacifique"... mais sans doute pas celle des Polynésiens.

B.O.

Arrêté du 6 décembre 1984 (Bulletin Officiel n° 1 - 3 janvier 1985). Liste des langues vivantes autorisées pour les épreuves facultatives du baccalauréat de technicien : la liste des langues vivantes pouvant faire l'objet d'une épreuve facultative au baccalauréat de technicien est ainsi complétée : "Langues régionales d'Alsace".

SPECTRUM

La revue SPECTRUM, réservée à l'enseignement de l'anglais, publiée dans son numéro de novembre/décembre 1983 (volume 4 - number 2), un dossier consacré à "Indépendance/Independence for Scotland" - LINGUAPRESS - 11, place Victor Hugo - 25000 Besançon - tél : (81) 83.23.70.

HUMOUR DE DROITE

"Si les immigrés ne sont pas nombreux en Finistère, il paraît que c'est à cause de votre climat. Gardez votre climat", humour de Stirbois, lieutenant de Le Pen, à Quimper. "Le plan Pisani. Vous avez lu le livre 'Papillon'. Chez les bagnards, pour dissimuler un plan, on introduisait une capsule délicatement dans un orifice naturel. Quelle différence entre Pisani et Ukeiwé ? Monsieur Ukeiwé, lui, son plan, il l'a dans la tête". Jacques Berthelot, Maire de Brest. Ça promet !!!

GALLO ET CORNIQUE

Parution au Centre de Recherche de la Bretagne et des Pays Celtiques, d'une thèse sur le gallo, par J.P. Chauveau, attaché au C.N.R.S. K.J. George, un professeur de Plymouth, y a soutenu également une thèse sur le cornique.

ORNITHOLOGIE

Le premier Centre d'Études ornithologique du littoral atlantique a été ouvert à Quessant, sous l'égide de la S.E.P.M.B. Il a été pris en charge par le Parc d'Armorique et peut déjà accueillir 25 stagiaires en attendant l'ouverture de nouveaux bâtiments d'hébergement.

CHOO - CHOO - TRAIN

Une exposition sur la musique bretonne, organisée par Dastus, a été présentée, dans le wagon-exposition des lignes Rennes-Quimper et Rennes-Brest, les quinze premiers jours de février 1985.

O.P.B.E.

L'Organisation des Bretons émigrés, qui a planché au cours de l'année 1984, sur le thème de l'autonomie économique du mouvement breton, a choisi cette année, pour sujet d'étude "Le mouvement breton peut-il être créateur d'emploi ?".

C A P E S - AGREG'

Tous les postes ouverts aux concours de recrutement ne sont pas pourvus. 1006 candidats ont été admis à l'agrégation sur 1091 postes offerts et 2831 au CAPES sur 2883 postes ouverts. Si le déficit est net en mécanique, il l'est également en arabe et portugais. Et en breton ?

EX-VOTOS SCOLAIRES

A l'initiative de Monsieur Morisset, inspecteur départemental, et sous la direction de Madame Coïc, directrice du collège de Canaret, une enquête a été effectuée par les élèves, sur les ex-votos de N-D de Rocamadour. Cela a permis à la fois un collectage de témoignages, mais également une rencontre avec une tradition en voie de disparition pour les jeunes Canaretois.

O.P.P.L.

L'orchestre des P.O.L. prépare un disque consacré à la symphonie "La Mer" de Paul Le Flem, au concerto pour trombone de Guy Ropartz et au poème symphonique "La Brière" de Paul Ladmirault.

LA BRETAGNE AU MOYEN-AGE

Dans le cadre de l'Université Populaire Bretonne d'Été (UPBE), Dalc'homp Sofj organise une semaine d'histoire sur le thème :

La Bretagne au Moyen-Age

Cette semaine qui aura lieu du lundi 29 juillet au samedi 3 août 1985 à Lorient sera composée de cours, conférences, visites, excursions, avec la participation de professeurs et d'historiens spécialistes du Moyen-Age breton (André Mussat, Gwenolé Le Menn, Jean-Pierre Leguay, Roparz Onès, Yvonig Gicquel, Jean-Claude Lozac'hac'h, Jean-Christophe Cassard). Les domaines politique, économique, social, culturel, linguistique et littéraire seront abordés.

Les inscriptions et renseignements sont à demander à :

U.P.B.E.
6, rue de Kerguelen
56100 Lorient

STAGE DE HARPES CELTIQUES, BARDIQUES ET VIEILLE À ROUE

Du 23 au 27 juillet 1985 inclus, la Fédération "Telennourien Vreizh - Harpistes de Bretagne" et le groupement de musique traditionnelle "Les Vielleux de Bretagne", organisent, dans le cadre du Festival de Cornouaille, un stage pour harpes celtiques et bardiques et un stage pour vielle à roue. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

François Hascoët
23, stradae Ar Prad
29000 Kemper

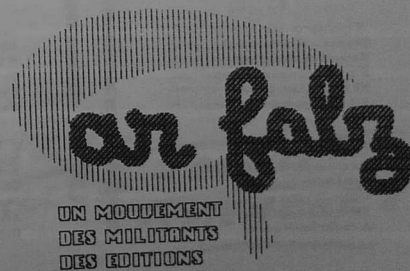
ou au

Festival de Cornouaille
1 bis, rue de Pont-l'Abbé
stradae Pont'n-Abad
B.P. : 77
29103 Kemper Cédex

TAOL LAGAD

Publié par l'Institut Culturel de Bretagne, "L'Album, Panorama de l'audiovisuel en Bretagne", vient de paraître.

Aboutissement de cinq années de travail et de recherche menés par André Collen et Mathilde Valverde, cet ouvrage présente et analyse 500 films et autres "produits" audiovisuels regroupés autour des 20 thèmes les plus significatifs de la Bretagne d'aujourd'hui : agriculture, mer, économie, ethnologie, langues, tourisme, sports, environnement... Une mine pour tous les professionnels de l'audiovisuel ainsi que pour les journalistes, les enseignants, les documentalistes, les animateurs culturels,....



Gwerz Nevez war sujed Ar Bandiou enn Auto

HAG O ZOREEJOU HORRUPL

Pevar kondaonet d'ar Maro ;
Daou d'ar Galeou ; Dek d'ar Prizon

War don Fualdès

1

Chilaouet holl braz ha bihan
Resit an torfejo braz
Kometet n'euz ket pell c'hoaz
Gant potred ar c'hiri-dre-dan,
Gant ar bandiou enn auto,
Diskibien Garnier-Bonnot.

2

Ar vanden-ma a oa savet
Ebarz ar ger a Bariz
Vit ober dizhonestiz
Laërez arc'hant lec'h ve kavet
Lac'ha tud dre blijadur
Beva eneb d'an natur.

3

N em hanvet oaint anarchisted
Demeuz a skol Ravachol,
Kasoni doa vid an holl
Hag o chalon a oa breinet
Na zontent med jousa
Keid a oaint war ar bed ma.

4

Evid ober o zaol hudur
Ha kaout arc'hant heb anken
E tisvaz ar vanden
Laërez da genta eur wetur,
Eur wetur mobil neve
A oa bet laëret ganté.

5

Bonnot, rener braz ar vanden
A oa mekanisian,
Hen vije deuz ar volan
Hag ar re all en e gichen
Gante beb a bistolen
Kountel ha karabinen.

6

Beza oa er gompagnunez
Euz an dorfetourien-ma
Bonnot, Garnier da genta
Callenin, potr a wlegez,
Valet, Diendoné, Carouy,
Simentof, Medge, ha Soudy.

7

Ar roll spontus oa komaset
Gant an Apached iskiz
E kreiz ar ger a Bariz,
Da greiste a oa kometet
Eun torfed abominabl
Gant ar vanden mizerabl !

8

Caby, eun toucher tretienno
A oa tond deuz e drolad
Gantan a oa eur sac'had
Peziou aour, arc'hant, billejo,
Arru oa tost d'e viro
Heb doutanz deuz eun auto....

9

Eun auto rez an trotouer
A oa aretet sioul braz
Ha Caby pa dremenaz
Daou vandi zaillaz n'e golter
Ar paour kez, den gant daou denn
Oa lelet war an dachen !

10

Troc'het lere ar sakochen
Ha sklapet barz ar wetur,
An anarchisted hudur
A lec'haz heb koll o auzer,
Keid ma leuske eun ané
Tennou war neb a doste.

11

Prestik goude 'n afer iskiz
E oaint gant o c'har-dre-dan
O tremenn kalz re vuan
Dre blasen an Hâvre en Pariz,
Pa zeuz eur serjant-d'ville
D'arreti 'n automobile.

12

Mez a boan m'en doa lavaret
D'ar chauffer mond goustadik
Oa diskaret maro-mik
Gant eun tenn e kreiz e vruched,
Hag ar wetur a redaz
D'ober torfejo all c'hoaz !

13

Goude bout laëret eun Noter
Hag ebarz o zi lac'het
Eur potr koz hag e bried
Ar spontusa chome d'ober,
Chilaouet c'hoaz eur pennad
C'houi glevo fin ar reujad.

14

En Chantilly zo eur biro
D'ar *Société Générale*
Eno ar bandiou fall
A aretz gant o auto,
Komizien oa barz an ti
War bevar zo lac'het tri !

15

Furchal a rechont ar c'hefiou
Ha kas gante kant mil lur,
Hag eur lamm barz ar wetur,
Hag e kuit dre greiz ar ruiou,
An dud pere o gwele
Gant ar spont en em goache.

16

Kement ia ar c'helorn d'ar ster
Ma torr eur wech pe eben,
Arru oa tost an termen
D'ar Justis d'ober he dever,
Sethu aman an histor
Dalc'het hi en hoc'h envor.

17

Klevet o doa an archerien
Pelec'h oa Bonnot kuzet,
Ar c'hranch a oa bet kelc'het
Hag ar chef braz euz ar vanden
A zaillaz gant dinamit,
E gorf a oa draillet mik,

18

Memez tra oa gret d'ar Garnier
Ha d'e gamarad Valet,
O c'huzinden oa kavet
Hag eur gompagnunez antier
A zeuz gant fuzilho,
Dinamit ha kanolio.

19

Lac'het an daou-ma didrue
Oa paket o c'honsorted
Er prizon e oaint sklapet
Da c'hortoz dond c'hoaz ac'hane
Evid mond d'ar C'hour d'Assiz
Dirag Jureed Pariz.

20

Ar prosez hir an euz padet
Penzek devez penn da benn
Ugent a dorfetourien
Dirag al lez varn zo galvet,
Pevar en fin an afer
Zo bet barnet da Deibler.

21

Soudy, Monter ha Callenin
Ha Diendoné a baëo
O zonted dre o maro
Dindan kountel ar Guillottin,
Medge ha Carouy vo kaset
D'ar Galeou da vepred.

22

Eun toullad konsorted dister
O devo rekluzion
Vit ober kontrisio
Deuz o muntreuz diniver,
Dizammet vo an dud kez
Deuz o gwall gompagnunez.

23

Carouy, ar Setanz pa glevez
A zistroaz d'e brizon,
Hag a lonkaz eur poëzon
Koachet gantan barz e votez,
Mervel oa gwell d'an treitour
Evid beza galeour.

— KENTEL —

Potred ha Merc'hed ar vro-ma
Sethu petra c'heo Pariz,
Punz fern ar laouankiz,
Toull an torfejo horrupla,
Bevomp en hon Breiz-Izel,
Hi c'haromp beteg mervel.

SKOL VREIZH-
LES FEUILLES VOLANTES
SEPTEMBRE 85

newez SKOL VREIZH, nouvelle série newez

skol vreizh



Noms
de famille
bretons

N° 1 — 35 F

En changeant de format, en introduisant la couleur et une iconographie plus abondante encore, nous pensons répondre aux désirs des lecteurs et utilisateurs de SKOL VREIZH.

SKOL VREIZH reste une revue à vocation pédagogique⁽¹⁾ mais souhaite dès à présent élargir son audience à un plus large public.

L'histoire, la langue (bretonne ou galloise), la culture, la musique, l'environnement... **la civilisation bretonne**, en bref, constitueront nos centres d'intérêt.

Après ce premier numéro consacré à l'anthroponymie, le suivant aura pour thème la chanson populaire, par D. GIRAUDON.

(1) Les articles purement pédagogiques tels les cours de breton, les expériences diverses seront publiés à part. SKOL VREIZH a déjà en préparation un recueil de nouvelles en breton «UR C'HEZHAZ AVALOU DOUSS TREV» par Fañch PERU, une méthode de breton destinée aux créoles de 4^e par Francis FAVEREAU.

SKOL VREIZH
MAI 1985

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

ABONNEMENT A SKOL VREIZH

- ABONNEMENT A SKOL VREIZH :
120 F pour 4 N°
- ABONNEMENT DE SOUTIEN
à partir de 150 F.

ar falz

UNE COLONIE DE VACANCES

« Kreisenn Vakañsoù Bugale Brezhoneg » (K.V.B.B.) est un centre de vacances bilingue de quatre semaines en été, qui accueille les enfants de 6 à 12 ans ne parlant pas le breton ou le parlant peu.

UN COURS DE BRETON PAR CORRESPONDANCE

« SKOL DRE LIZHER AR FALZ » utilise la méthode de Fañch MORVANNOU, « Le breton sans peine » (Assimil).

Ce cours est gratuit, sauf achat du matériel scolaire et enveloppes timbrées pour le retour des devoirs corrigés.

Inscriptions et renseignements : Albert DESHAYES, 15, boulevard de Bretagne, 29000 QUIMPER.

MODALITÉS D'ADHÉSION

L'adhésion au Mouvement AR FALZ nécessite, outre l'acceptation de ses statuts et de ses orientations générales :

- l'abonnement à la revue AR FALZ
- le paiement d'un droit d'adhésion

L'adhésion au Mouvement donne le droit de participer à l'assemblée générale et donc d'être éligible au Conseil d'administration, à condition qu'elle parvienne au secrétariat d'AR FALZ un mois auparavant.

Bulletin d'adhésion et de renouvellement d'adhésion au mouvement « Ar Falz »

à expédier à : AR FALZ, 6, rue Longue, 29210 MONTROULES/MORLAIX

NOM, prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

désire adhérer au Mouvement AR FALZ
 renouveler mon adhésion au Mouvement AR FALZ.

Ci-joint ma cotisation de 150 F, renouvelable chaque année, qui comprend 100 F d'adhésion et 50 F d'abonnement à la revue « AR FALZ ».

- par chèque postal
 par chèque bancaire
 par mandat
- à l'ordre d'AR FALZ

A _____, le _____
Signature :

AR FALZ revue d'action culturelle

Revue trimestrielle ouverte à tous les adhérents et sympathisants, AR FALZ est une force de propositions et de progrès ainsi que le véritable moteur du mouvement.

SKOL VREIZH revue pédagogique

Revue trimestrielle, SKOL VREIZH est l'outil indispensable pour enseigner et connaître les civilisations et langues de Bretagne et des pays celtiques. Titres publiés et tarifs sur demande.

PLANEDENN revue en breton

Revue trimestrielle entièrement en breton, PLANEDENN comprend des études précises, des sujets de réflexion, pièces de théâtres, poèmes, nouvelles, interview, etc...

DES STAGES

Deux stages ont lieu chaque année :

- UNE SESSION D'ETUDES PEDAGOGIQUES largement ouverte sur le milieu d'accueil.
- UNE SESSION D'ETUDE DU BRETON VANNETAIS (une semaine).

BRETAGNE

- AR FALZ est un mouvement breton par nature, mais aussi par volonté consciente...
- La revendication bretonne du Mouvement AR FALZ concerne l'ensemble du territoire breton, y compris la Loire-Atlantique.
- Le Mouvement AR FALZ se situe dans le processus général de revendication par les prolétaires et les couches exploitées de la liberté de s'exprimer suivant leurs modalités culturelles propres. En ce sens, la revendication bretonne et l'affirmation de la nationalité bretonne d'AR FALZ se comprennent comme points de repère pour sa lutte culturelle et non comme principes politiques de base.

SOCIALISME

- Le Mouvement AR FALZ condamne :
 - la société capitaliste fondée sur le profit d'un petit nombre au détriment de l'intérêt général.
 - les tentatives reformistes visant à modifier cette société capitaliste pour l'adapter aux besoins de l'économie moderne :
- il affirme la nécessité de l'instauration d'un régime socialiste qui seul pourra :
 - faire droit aux légitimes revendications, culturelles notamment, des minorités nationales incluses dans l'Etat-Nation français.
 - instaurer partout et pour tous une démocratie véritable, respectueuse des individus, autant que des groupes sociaux ou culturels.
 - réaliser les réformes de structure de l'économie qui permettront de déposséder les puissances d'argent du pouvoir qu'elles détiennent et exercent au détriment des travailleurs.

LAICITÉ

- AR FALZ définit la laïcité comme le refus de la soumission à un dogme défini par une hiérarchie. AR FALZ condamne l'école privée, confessionnelle, patronale ou à but lucratif, mais refuse également l'actuelle conception de l'école d'Etat dont le but est, à l'évidence, la soumission du peuple à l'idéologie de la classe bourgeoise dominante, et qui demeure l'instrument du génocide culturel partout où s'exerce — ou s'est exercée — la domination politique française.
- Rejetant ces deux conceptions viciées, AR FALZ affirme sa volonté d'œuvrer pour qu'en Bretagne comme ailleurs, l'école publique devienne effectivement l'École du Peuple.
- AR FALZ est membre fondateur du FRONT CULTUREL PROGRESSISTE BRETON.

taolenn

Editorial.

Boued spered :

- Dossier Antilles.

Hep Breizh, brezhoneg ebet :

- L'eau en Bretagne.

Stajoù :

- Staj AR FALZ Menez Du.
- Staj AR FALZ Daoulamm Gwenedeg.

Projet culturel AR FALZ - SKOL VREIZH 1985.

Talbenn :

- Comptes rendus de réunions.
- Communiqués.

Kelennadurezh :

- Civilisation et langue bretonnes au L.E.P. Marie-Le-Franc à Lorient.

Brezhoneg bew :

- Ekonomiezh hag ar barrez.

Dre selled ha klewed :

- Teveoù lec'hel e Breizh ?

Levrioù :

- Prosper Proux.

Lizhiri :

- Binioù.

Buan ha berr.

ar falz
ar falz
ar falz